

SAVIGNY-LE-SEC

**BULLETIN MUNICIPAL
JANVIER 2020**



Membre de l'Amicale
des 26 Savigny
de France et de Suisse



***Entre ville
et pleine nature***

Savigny en *images*



Vœux de la Municipalité



Lampions du 13 juillet 2019



Recherche des œufs de Pâques



Moment de convivialité après les vœux du Maire



Cérémonie du 11 novembre 2019

La lecture de ce bulletin municipal vous invite, une fois de plus, à parcourir rétrospectivement les activités de notre village au cours de ces douze derniers mois. Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont travaillé à la conception, à la relecture et à l'impression de cette nouvelle édition.

La collectivité a engagé de nombreux travaux au cours de l'année écoulée. Certains sont finalisés, d'autres se termineront dans les prochaines semaines. En début d'année, le nouveau cimetière a été réalisé. L'ancien, historiquement situé autour de l'église, était saturé. La volonté communale a été de favoriser l'arrivée de nouvelles familles avec la création de deux zones de constructions. La viabilisation des différents terrains est bien avancée mais pour en arriver à cette phase de nombreuses démarches, parfois longues et compliquées, ont été entreprises. Les élus responsables de ces dossiers y ont consacré beaucoup de temps, ont dû faire preuve de patience et de perspicacité pour surmonter les différents problèmes. Après de multiples négociations et différentes mesures prises, l'autorisation d'aménagement des lotissements a été accordée.

L'été 2019 aura été marqué par la chaleur durable et très éprouvante pour les personnes fragiles et a provoqué une sécheresse préjudiciable à la nature. Le terrain de football, qu'il n'est pas possible d'arroser, a particulièrement souffert. La pelouse a complètement disparu, rendant la pratique du jeu difficile et dangereuse. Dans un délai très court, l'équipe municipale a monté un projet afin de le transformer en un terrain synthétique. Celui-ci nécessitera moins d'entretien et permettra la pratique du jeu par tous les temps dans de bonnes conditions. Cet équipement a été coûteux, car il a été nécessaire de respecter les normes dans tous les domaines (dimensions, équipements, accès handicapés...). Une fois de plus, notre collectivité a orienté son choix vers des solutions novatrices. Les granulés de SBR (Styrene Butadienne Rubber), qui remplissent jusqu'à présent les fibres provenant du broyage de pneus recyclés peuvent être à l'origine de certains cancers. La décision retenue a été de garnir les fibres, qui reposent sur une couche amortissante par des granulés de liège (matériau naturel et respectueux de l'environnement). L'association de ces techniques offrira une meilleure qualité de jeu et éliminera tous risques sanitaires. Ces choix ont induit une charge financière plus conséquente mais ont permis d'obtenir, pour ces expérimentations, des subventions plus élevées pour un montant total de 500 000 € qui assure un financement à près de 80 %. Tout au long de l'année, le suivi de tous ces chantiers mais également de travaux plus simples (agrandissement du local de stockage des ateliers, réfection toiture du local à pompe, remplacement du plancher du clocher, finition du lotissement du Clos de la Mare dès la reprise des voiries par la collectivité, aménagement accès salle des fêtes), ou l'achat d'équipement divers (équipement informatique pour favoriser la scolarisation des enfants) ont nécessité une implication quotidienne. La commune n'aura jamais autant investi sur une seule année, participant ainsi à la relance de l'activité des entreprises. Je peux affirmer que, pour assurer le bon fonctionnement de la commune, l'activité est intense pour les élus et pour tout le personnel communal. Je les remercie pour le travail fourni tout au long de l'année et pour le bon fonctionnement du service public et de la collectivité. Fidèle à sa préoccupation environnementale, la municipalité a fait l'acquisition d'un véhicule 100 % électrique. Dernièrement l'ancienne mare de l'Argillière a été réhabilitée. Dorénavant elle permettra de stocker les eaux pluviales et de les conserver même par temps très sec permettant le breuvage des animaux. Les pelouses calcaires, situées sur le coteau dans le prolongement des carrières, ont été écopâturées par des vaches rustiques de race Galloway afin d'éviter le développement de la végétation sur ce site à préserver.

En juin dernier, notre commune a reçu les 26 Savigny de France et de Suisse. Grâce au départ, à une poignée de bénévoles, le défi d'organiser "la Fête des Savigny" fut lancée. L'engouement d'une grande partie de la population, des plus jeunes aux plus anciens, a été exceptionnel. Ce fut un bel événement qui a connu un gros succès et qui a été apprécié par les visiteurs des autres Savigny mais aussi par de très nombreuses personnes venues de toute la région.

En cette fin de mandat, je remercie les enseignantes et enseignants, présidents d'associations et leurs membres qui participent au dynamisme de notre village.

A l'heure où certains villages assistent impuissants à leur désertification, nous avons une immense chance : celle de conserver une commune attractive. La proximité des zones commerciales et d'activités au nord de Dijon, ses équipements, ses structures scolaires, ses activités sportives, culturelles et de loisirs en font une commune où il fait bon vivre. J'en prends pour preuve la commercialisation rapide de tous les lots à bâtir (20) des lotissements, par de nouvelles familles, avant même la fin de leurs viabilisations.

La relation des administrés avec le Maire et ses Conseillers Municipaux est un lien de proximité, de contact, d'actions concrètes et de partage. C'est, je le crois, un des piliers de notre pacte républicain. Soyez certains que l'esprit de nos réflexions, de nos décisions et de nos actions, a toujours été guidé vers un seul objectif : le bien-être des Savigniennes et Savigniens. C'était notre engagement lorsque nous avons été élus. Le Conseil municipal est un lieu d'échanges, de confrontation d'idées et de décisions. Il est l'essence même de la démocratie de proximité et son expression a toute sa place à Savigny-le-Sec. Le Président de la République l'a d'ailleurs remarqué au cours de ces derniers mois en témoignant une certaine reconnaissance aux actions menées par les élus de proximité.

Je me réjouis que la communauté de communes Forêts-Seine et Suzon ait décidé de construire un bâtiment sur la commune, à proximité de l'école maternelle, pour assurer l'accueil périscolaire des jeunes enfants.

Contrairement aux années précédentes je ne m'engagerai pas sur les prochains projets communaux à mener car vous n'êtes pas sans savoir qu'en mars prochain les élections municipales permettront d'élire une nouvelle équipe. Notre village a bien évolué mais il reste des chantiers à lancer. Les nouveaux élus auront toute la latitude de définir leurs priorités sans se soucier de l'aspect financier car la situation comptable communale présentera un excédent conséquent. François Guizot, illustre historien du 18ème siècle affirmait «Le monde appartient aux optimistes, les pessimistes ne sont que des spectateurs». Ayons confiance en l'avenir. Imaginons, ensemble, notre village de demain. Faisons face aux nouveaux défis qui nous attendent.



J'espère que les responsables de notre nation, prendront les bonnes décisions afin que chaque citoyen puisse vivre dignement à partir des ressources procurées par son travail. J'ai toujours une pensée pour toutes les personnes qui sont atteintes de maladie. J'ai eu la chance de surmonter un cancer au prix de lourds traitements. Cette rémission a été, sans nul doute, facilitée par les activités et les relations sociales que j'ai pu conserver. Je peux me permettre de conseiller aux personnes qui luttent contre la maladie de garder le moral et de faire confiance à la médecine pour croire en des jours meilleurs. Enfin, et pour conclure, je veux témoigner à mon épouse et à ma famille toute ma considération. Sans leurs compréhensions, leurs réconforts et leurs abnégations face à mes absences et à mes responsabilités, la charge serait beaucoup trop lourde à porter...

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom, je vous présente à toutes et tous mes meilleurs vœux pour 2020, avec plein de projets et de réussites.

Bonne et heureuse année.

Jean-Michel STAIGER

Naissances

VANG Alex Nom-Lis	6 février
THOMAS Cloé Nadine Nathalie	22 mai
MOMBELLI REMÉ Eva Lisa	1er juillet
CHAUME Abigaëlle Béatrice Marie	11 septembre



Mariage



AUGRANDJEAN Audrey et SAHUC Benoît	8 juin
DOMINGUEZ Sandrine Sara et JACQUET Florent Andy Michel	24 août
COLLARDEY Lionel Jean-Pierre et GOEURY Caroline Madeleine	7 septembre

Décès

ROUGHOL Max Guy Pierre	7 mai
EXBRAYAT Jean Clément Roger	27 août
PRATBERNON Claude	16 novembre



A la mémoire de Claude Pratbernon

Claude Pratbernon et son épouse sont venus s'installer à Savigny-le-Sec à l'aube de sa retraite professionnelle qu'il avait pu prendre à l'âge de 55 ans. Il était originaire de Nancy. Il a effectué toute sa carrière à France Télécom. Il l'a débutée à Paris puis il est venu travailler dans la région dijonnaise. De son union avec Jacqueline est née sa fille Sophie. Il avait 74 ans.

Dès son arrivée dans la commune, il s'intéressa aux activités de la municipalité. Parce qu'il voulait consacrer du temps aux autres, lorsque je l'ai sollicité, il a accepté de prendre des responsabilités. C'est logiquement qu'il est devenu conseiller municipal en 2008. Reconduit en 2014, il sera élu adjoint et deviendra membre de la communauté de communes Forêts-Seine et Suzon. Il géra le site communal et a su faire profiter la collectivité de sa passion de la photographie pour réaliser de nombreux reportages sur les événements municipaux. Dans ce domaine, il était un amateur averti. Il avait installé, dans son sous-sol, un laboratoire pour développer ses clichés après les avoir travaillés pour obtenir le meilleur effet.

Il avait de nombreuses activités plutôt sportives. Il a pratiqué la haute montagne, l'aïkido et lors de ces dernières années le golf qui était plus



compatible avec sa santé. C'était un féru d'aviation, il aimait participer à de nombreux meetings pour découvrir les engins volants qui lui permettaient de faire de belles photos.

Depuis de nombreuses années, il souffrait de graves problèmes cardiaques qui étaient maîtrisés par les spécialistes au prix de nombreuses interventions et séjours à l'hôpital. Avec une immunité qui diminuait, d'autres pathologies sont apparues. Depuis plusieurs mois, la combinaison des différents traitements le fatiguait beaucoup, au point de ne plus pouvoir quitter son domicile. Il gardait le moral et espérait des jours meilleurs.

Malgré un état de santé qui le rendait très faible, il a continué à s'intéresser à la vie communale, il faisait part de son avis et était toujours prêt à apporter ses encouragements pour les initiatives prises et la réalisation des décisions retenues. Régulièrement, il apportait des commentaires sur les comptes facebook de la collectivité ou du club de football local.

C'était une personne calme et réfléchie, sa sérénité était apaisante.

Merci Claude pour ton implication et tes actions au service de l'intérêt public.

Jean-Michel STAIGER

La Commission sociale

Elle est composée de 6 personnes : Catherine Beninca, Christiane Chevalier, Nathalie Gonzalez, Martine Siccardi, Hélène Thouvenin-Berthaut, Annie Simon. Elle est présidée par Monsieur Jean-Michel Staiger, Maire de la commune.

Ses attributions :

- Attribuer des aides aux personnes en cas de besoin (sous forme monétaire ou sous forme de prestations en nature),
- Gérer l'attribution de l'aide sociale légale,
- Orienter au mieux les familles afin qu'elles puissent obtenir les diverses aides et subventions auxquelles elles peuvent prétendre en les aidant à constituer leurs dossiers,
- Participer à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté,
- Animer des actions afin de renforcer la convivialité.

Ses animations :

- Distribution de paniers garnis en fin d'année pour les personnes de plus de 70 ans ayant des revenus modestes,
- Organisation du repas annuel concernant la population du village de plus de 60 ans.



Le Club de l'amitié

Cette association est toujours ouverte à toutes les personnes du village qui désirent se retrouver afin de passer un après-midi récréatif en participant à des jeux divers et en discutant à bâtons rompus autour d'une boisson et de petits gâteaux. Depuis plusieurs années, elle participe à une journée intergénérationnelle avec les enfants de l'école maternelle pour le plus grand plaisir des petits et des plus âgés.

Composition du bureau :

Présidente : Martine Siccardi

Trésorière : Annick Nawrocki

Secrétaire : Martine Quentin

Elle regroupe actuellement une quinzaine de personnes

Si vous êtes intéressés, venez nous retrouver le jeudi après-midi, à partir de 14h30, dans la salle qui se trouve à coté du stade de foot. Vous pouvez participer selon vos disponibilités.

N'hésitez pas à venir afin de vous rendre compte si cela peut correspondre à vos attentes. Les messieurs ont totalement disparu, qu'attendent-ils pour venir nous rejoindre ?



CHAUFFAGE SANITAIRE ISSOIS

Toute notre énergie au service de la vôtre

VAILLAUT FILS

- Chauffe-eau solaire
- Chaudière granulé et bois
- Chaudière fioul et gaz
- Salle de Bains
- Dépannage et Entretien

GUNTAMATIC

Énergie renouvelables
Crédits d'impôts
Renseignez-vous !

34 rue des Pins - 21120 IS-SUR-TILLE

Tél. 03 80 95 23 64

chauffage.maxime@orange.fr

PEUGEOT

Garage RODES

Réparation - Mécanique - Carrosserie toutes marques

VÉHICULES NEUFS
ET OCCASIONS

508 GT

7, rue Félix Lechenet - 21120 Is-sur-Tille - 03 80 95 05 49

Le budget de la commune

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Au moment de la finalisation de ce bulletin, les finances communales n'avaient pas été arrêtées définitivement mais une approche, du budget réalisé au cours de cette année, vous est communiquée.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitres	Intitulés	Montants
11	Charges à caractère général	190 000 €
12	Charges de personnel	58 000 €
14	Atténuation de produits	16 000 €
42	Opérations d'ordre entre sections	5 200 €
65	Autres charges gestion courante	49 000 €
66	Charges financières	5 100 €
67	Titres annulés	600 €
TOTAL		323 300 €

RECETTES

Chapitres	Intitulés	Montants
13	Atténuation des charges	10 300 €
70	Produits des services	37 500 €
73	Impôts et taxes	315 000 €
74	Dotations, participations	78 000 €
75	Autres produits de gestion courante	152 000 €
77	Produits exceptionnels	700 €
TOTAL		593 500 €
EXCEDENT FONCTIONNEMENT		270 200 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitres	Intitulés	Montants
16	Remboursements d'emprunts	24 500 €
20	Immobilisations incorporelles	12 500 €
21	Immobilisations corporelles	845 000 €
TOTAL		882 000 €

RECETTES

Chapitres	Intitulés	Montants
40	Opérations d'ordre entre sections	5 200 €
10	Dotation fonds divers	40 000 €
13	Subventions d'investissement	129 000 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 €
TOTAL		175 700 €

DEFICIT INVESTISSEMENT -706 300 €

RESULTATS EXERCICE : DEFICIT - 436 100 €

Gérard Lasserteux
Gérant

Tél : 03 80 35 56 63
Mob : 06 70 17 13 07
Email : gl.elec@orange.fr


SARL GL ELEC
ELECTRICITE GENERALE
NEUF - RÉNOVATION - DÉPANNAGES

18 Le Meix des Puits 21380 Savigny le Sec

TAXIS TMB

8 CLOS DE LA GRANGE
51380 MARGAMMAY LE BOIS

TRANSPORTS
MEDICAUX ASSIS
TRANSPORTS PRIVES
LIAISONS AEROPORTS



0698851888

conventionné toutes caisses

0604377270000000

PERSPECTIVE SITUATION COMPTABLE

Le budget de la commune enregistre d'importants mouvements de trésorerie sur les années 2019/2020. C'est la conséquence des nombreux travaux réalisés, des factures à acquitter, des subventions à percevoir et de la vente prochaine des différents lots des lotissements.

En amalgamant le budget général de la collectivité et ceux des deux lotissements "Clos des Vergers" et "Route de Norges" l'esquisse suivante peut être élaborée en tenant compte des dépenses et des recettes à venir afin de déterminer la trésorerie en juin 2020.

EXEDENT REPORTE AU 31/12/2018		1 741 000 €
BUDGET GENERAL 2019	DEPENSES	RECETTES
EXCEDENT FONCTIONNEMENT 2019		270 200 €
DEFICIT INVESTISMENT 2019	700 300 €	
TERRAIN FOOTBALL		
TRAVAUX	115 000 €	
ECLAIRAGE TERRAIN FOOTBALL	55 000 €	
SUBVENTION ETAT DETR		106 000 €
SUBVENTION ETAT DSIL		63 000 €
SUBVENTION REGION B/FC		120 000 €
SUBVENTION CONSEIL DEP COTE D'OR		60 000 €
SUBVENTION FEDERATION FRANÇAISE FOOTBALL		48 000 €
RECUPERATION TVA		120 000 €
EQUIPEMENT INFORMATIQUE		
ACHAT	17 400 €	
SUBVENTION ETAT		7 000 €
LOTISSEMENT "CLOS DES VERGERS"		
ACHAT TERRAINS	610 000 €	
VALEURS TERRAIN COMMUNAL	35 000 €	
MAITRISE D'ŒUVRE	45 000 €	
TRAVAUX VOIRIE ET RESEAUX HUMIDES	612 000 €	
TRAVAUX RESEAUX SECS (élec, éclairage publique, gaz, com)	50 000 €	
TAXES DIVERSES	5 000 €	
FRAIS ADMINISTRATIFS	35 000 €	
VENTE TERRAINS		1 850 000 €
REVERSEMENT TVA	150 000 €	
LOTISSEMENT "ROUTE DE NORGES"		
ACHAT TERRAINS	81 000 €	
VALEURS TERRAIN COMMUNAL	28 000 €	
MAITRISE D'ŒUVRE	5 000 €	
TRAVAUX VOIRIE ET RESEAUX HUMIDES	80 000 €	
TRAVAUX RESEAUX SECS (élec, éclairage publique, gaz, com)	30 000 €	
FRAIS ADMINISTRATIFS	5 000 €	
VENTE TERRAINS		260 000 €
REVERSEMENT TVA	15 000 €	
SOUS-TOTAL	2 673 700 €	2 904 200 €
TRESORERIE AU 30/06/2020		1 971 500 €

Ce bulletin municipal est réalisé grâce à l'aide des annonceurs.
Faites-leur confiance en leur accordant vos achats et vos travaux.

Le Comité des Fêtes est une association loi 1901 qui reçoit, pour son fonctionnement, une subvention annuelle de la mairie. C'est une émanation du conseil municipal chargée d'animer le village par l'organisation de différentes manifestations

Son bureau est composé de 6 membres :

Présidente : Martine SICCARDI , Vice-présidente : Maryse BARRIER, Trésorière : Nathalie GONZALEZ, Trésorière adjointe : Annie SIMMON, Secrétaire : Christiane CHEVALIER, secrétaire adjoint : Laurent CHIRI. Catherine BENINCA, Martine HERVEY, Jocelyne SOEN, Hélène THOUVENIN-BERTHAUT, Marie-Josèphe COLLIN, Gilles CHAGNOT, Aurélien MENE-CIER, Christian NOIROT, Joachim PELLICOLI, Jean-Michel STAIGER, Georges TORTOCHOT sont membres de cette commission.

Le Comité des Fêtes s'investit dans toutes les manifestations de la commune ainsi que dans toutes les cérémonies en organisant des apéritifs, des repas, des après-midis récréatifs pour adultes et enfants....

Manifestations de 2019

Comme d'habitude, nombreux d'entre vous ont participé à ces manifestations. Les vœux de la municipalité sont un moment très convivial qui nous permet, entre autre, de recevoir les nouveaux habitants de la commune. Fin mars, l'exposition "Artisan'Art" qui regroupe de nombreux peintres et artisans a connu un franc succès. Au cours de celle-ci un atelier d'art créatif a permis à de nombreux enfants de fabriquer de jolis objets sur le sujet de Pâques. En avril, le rendez-vous des 3 sources, a pris son départ à Savigny-le-Sec, ce qui nous a permis d'admirer un grand nombre de voitures et de motos anciennes. Cette année, la chasse aux œufs de Pâques s'est déroulée, par un temps

Nous rappelons que toutes les personnes voulant s'investir dans ces manifestations seront les bienvenues.

relativement agréable pour le plus grand plaisir des enfants. Le 8 mai eu lieu le traditionnel "Savigny en plein air" en collaboration avec le foyer rural. Malheureusement la météo très pluvieuse a perturbé cette journée. Les manifestations des 13 et 14 juillet, l'apéritif de rentrée, la journée du patrimoine avec l'inauguration du nom de l'école élémentaire, la cérémonie du 11 novembre ainsi que le très beau concert de Chrystelle Loury ont animé le village tout au long de cette année.

Martine SICCARDI, Présidente

Manifestations prévues pour 2020

- **3 janvier à 18h30**
Vœux de la municipalité à la salle des fêtes
- **13 avril**
Distribution des œufs de Pâques et apéritif
- **8 mai**
Cérémonie commémorative suivie d'un apéritif
"Tout Savigny en Plein Air" en collaboration avec le Foyer Rural
- **21 juin**
Fête de la Musique
- **13 et 14 juillet**
Fête Nationale
- **19 août :**
Cérémonie du bois de Norges suivie d'un apéritif
- **12 septembre :** Apéritif de rentrée
- **11 novembre :**
Cérémonie commémorative suivie d'un apéritif
- **19 décembre :**
Goûter de Noël des enfants de Savigny-le-Sec et d'Epagny

AUX COROLLES

un métier, une passion...






3bis, place Jean Durand • 21120 Is sur Tille
tél. 03 80 95 06 09
www.fleuriste-issurtille.com • www.auxcorolles.interflora.fr



Exposition de la Journée du Patrimoine

Municipalité

Suite à l'invitation de la municipalité et des adhérents du club généalogie une centaine d'habitants du village sont venus assister à la manifestation organisée dans le cadre des journées du patrimoine. Nous avons eu l'honneur de la présence de personnalités extérieures : M. Didier Martin, Député, Mme Patricia Gourmand, Conseillère Départementale, M. Daniel Malgras, Président de l'Office du tourisme de Forêts-Seine et Suzon, Maire de Saint-Seine-l'Abbaye, M. Jean-Denis Staiger, Maire d'Epagny, ainsi que de Mme Manzoni Inspectrice de l'éducation nationale.



Cette manifestation a débuté par la présentation de la brochure **"Savigny à travers les âges"** de 130 pages qui regroupe 20 ans de publications. Elle retrace une bonne partie de l'histoire du village selon les différentes informations recueillies. Cette brochure est en vente à la mairie à raison de 12 €.



L'exposition des vieilles cartes postales du village datant du début du XXème siècle a été dévoilée à toute la population. Un exemplaire est exposé sous la halle et un 2ème jeu est dispersé dans le village et a été implanté aux endroits où les photos ont été prises.

Dans un troisième temps les personnes présentes ont pu découvrir les panneaux d'information en 3 langues (français, anglais et allemand) qui ont été fixés sur les 3 principaux monuments de la place : la mairie, la citerne et l'église. Ces informations permettront de mieux faire connaître le village aux habitants mais aussi aux touristes et camping-caristes de passage.



Dans un dernier temps, après quelques explications des enseignantes, a été dévoilé le nouveau nom de l'école élémentaire choisi par les élèves et les parents d'élèves. Elle porte maintenant le nom **"Les Tilleuls"**, (RPI Savigny-le-Sec/Epagny). Un enfant a lu l'histoire du tilleul qui est devant l'école. C'est l'arbre qui représente la victoire et la libération, il a été planté le 11 novembre 1920.



Cette agréable cérémonie s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié.

Michel GAUTHIER

N'hésitez pas à venir découvrir cette belle présentation, réalisée par l'implication de plusieurs bénévoles (membres du club de généalogie, traducteurs, poseurs...), qui met en valeur notre commune



CITROËN

03 80 56 65 43

7, rue de la petite fin - Fontaine-les-Dijon
citroen.fontaine@gmail.com

SRC auto

Réparateur agréé
Entretien, Réparation toutes marques
Contrats de maintenance & loueurs techniques
"Véhicules anciens et de collection"



Les Travaux

Dès l'autorisation acquise de réaliser les lotissements communaux "le Clos des Vergers" et de la "Route de Norges" l'acquisition des terrains a été effective et les travaux de viabilisation ont pu débuter. D'autres chantiers, d'intérêt public, parfois importants ont été lancés. Sur une période courte la collectivité aura investi plus de 2 500 000 €.

1- Agrandissement du local de stockage des ateliers

Après le démontage des anciennes classes préfabriquées, la surface de stockage de différents matériels avait diminuée. L'agrandissement en prolongeant le hangar existant au pied des ateliers a été réalisé pour la compenser et regrouper une grande partie du matériel sur un même site.



FINANCEMENT	Dépenses	Recettes
Montant des travaux	11 000 €	
Subvention Conseil départemental		5 000 €
Récupération TVA		1 000 €
Participation communale	5 000 €	

2 - Création du nouveau cimetière

Depuis plus de trente ans, les municipalités qui se sont succédées ont étudié la possibilité de réaliser un nouveau cimetière car l'actuel implanté historiquement autour de l'église saturait. Le souci était de trouver un terrain adapté ne comportant pas trop de roche. Malgré plusieurs sondages, aucune zone conforme n'a pu être retenue. La municipalité a profité de la réalisation des chemins de contournement pour travailler avec les entreprises qui ont réalisé les travaux pour leur proposer d'extraire les

matériaux calcaires et de combler l'espace par des matériaux terreux. Cette solution équitable, tant pour les entreprises que la municipalité a permis d'avoir une parcelle de près de 4 000 m² qui pourra être facilement creusée afin d'inhumer les personnes qui le souhaitent. Pour répondre à la demande, un jardin du souvenir a été aménagé, des cavurnes et un columbarium ont été installés. Un parking a été réalisé et un cheminement piéton sera créé lors de la viabilisation des lots de la route de Norges.



FINANCEMENT	Dépenses	Recettes
Montant des travaux	108 000 €	
Montant structures funéraires	13 000 €	
Subvention Etat DETR		17 000 €
Récupération TVA		20 000 €
Participation familles espaces funéraires		25 000 €
Participation communale	59 000 €	

La parcelle qui jouxte le parking est divisée en lopins de terre destinés à des jardins familiaux que la commune met gratuitement à disposition des familles intéressées. Dans la partie supérieure un verger conservatoire (18 arbres) a été planté.

3 - Réalisation d'un poulailler

Dans l'objectif de réduire les déchets à collecter, les employés communaux ont créé, sur l'aire de loisirs un poulailler. Des précautions particulières ont été prises afin d'avoir un enclos complètement fermé afin d'éviter l'introduction de prédateurs.

Un coq, cinq poules et deux couples de pigeons ont été donnés par des habitants. Chaque semaine une famille se propose pour s'en occuper en contrepartie, elle récupère les œufs. Quand vous vous rendez sur ce lieu, n'hésitez pas à emmener vos restes de repas, épluchures, pain et déposez-les dans les seaux qui sont accrochés au grillage.



FINANCEMENT

Achat de matériel	1 150 €
Participation communale	1 150 €

Dépenses

4 - Entretien pelouse calcaire

La commune est propriétaire d'une quinzaine d'hectares qui comprend toute la zone non cultivée, située au nord-est des carrières. Les sols sont très pauvres et ne sont constitués que de "pelouses calcaires".

Ce terrain est riche en flore et faune particulière (nombreuses orchidées, on y trouve une plante protégée : l'inule des montagnes qui fleurit début juin, des petits reptiles et différents insectes orthoptères).

Depuis dix ans, une convention a été signée entre le conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne,

la société SOCALCOR qui exploite la carrière et la mairie. La collectivité a confié l'entretien au conservatoire qui réalise les travaux adaptés. Le financement est assuré par la SOCALCOR.

Afin d'éviter le développement de la végétation qui risquerait de recouvrir ce milieu, un écopâturage a été mis en place à partir d'un troupeau de vaches et chevaux robustes de petites tailles broutant les arbustes et les broussailles épineuses.



FINANCEMENT

Montant écopâturage et entretien	3 500 €	
Participation SOCALCOR		3 500 €
Participation communale	0 €	

Dépenses

Recette

Aire de jeux - terrains multisports – Fitness Parcours de santé – Skate parc - Mobilier urbain



Voguenature Equipements SARL- 10, imp. Lautrey- 21240 Talant

☎ 09 72 53 91 28 - ✉ gestion@voguenature.com - www.voguenature.com

5 - Réfection toiture du local des Pompes

Ce local, situé un peu plus bas que le commerce local sur la route de Messigny est ainsi dénommé car au début du 20^{ème} siècle, la commune disposait d'un corps de sapeurs-pompiers bénévoles et ce bâtiment avait été construit pour stocker la pompe à bras utilisée pour éteindre les feux. La toiture d'origine, n'était plus étanche. La charpente a été consolidée et la toiture a été refaite. Un plancher a été créé à l'intérieur.



FINANCEMENT		Dépenses	Recettes
Montant des travaux		12 500 €	
Subvention Cinseil départemental			5 000 €
Récupération TVA			1 500 €
Participation communale		6 000 €	

6 - Travaux finition lotissement Clos de la Mare - Voirie



Après de nombreuses démarches avec le responsable de la société HTD qui avait réalisé les travaux et la commercialisation du lotissement "le Clos de la Mare" le transfert de la voirie et des espaces communs ont été finalisés, au profit de la commune, au cours du mois de juillet. Dès le mois de septembre la municipalité a entrepris les travaux de finition qui s'imposaient : nettoyage du bassin d'infiltration et ses abords, reprise des trottoirs, matérialisation au sol des passages piétons et des emplacements de parking...

L'entreprise qui a effectué ces travaux a été retenue pour aménager un cheminement piétonnier moins raide et plus régulier entre le parking et la salle des fêtes.



7 - Terrain de football synthétique

Le terrain de football engazonné a été complètement détérioré par la canicule et la sécheresse qui ont sévi lors de la période estivale. L'aire de jeu irrégulière devenait dangereuse pour les usagers. Afin de favoriser la pratique du football pour le club intercommunal de l'Entente Football Villages (Chaignay, Epagny, Marsannay-le-Bois, Messigny-et-Vantoux et Savigny-le-Sec) compte près de 250 licenciés, qui organise les entraînements et les compétitions dans toutes les catégories aussi bien masculines que féminines, la municipalité s'est orientée vers la transformation du terrain actuel en un terrain de football synthétique. Les études menées ont permis de déterminer que la réfection du terrain engazonné et de l'éclairage installés sans répondre aux normes et donc ne pouvant pas être subventionnés engendreraient une charge financière plus importante pour la collectivité que la réfection complète plus onéreuse mais subventionnée et donc moins lourde pour les finances communales. Le terrain synthétique permettra de jouer par tous les temps et nécessitera moins d'entretien. Cet équipement sera plus performant et répondra à toutes les normes et à l'attente des pratiquants.

Dans un premier temps la terre végétale a été décapée. Ensuite il a été nécessaire d'agrandir la plateforme pour la porter à des dimensions de 74 x 114 m (afin d'avoir un terrain aux normes de 68 x 105 m, plus les espaces de dégagement). Ce travail a nécessité le déplacement en déblai/remblai d'un gros volume de matériau.

Le réglage de la surface, afin d'avoir une planéité avec une tolérance de mois d'un centimètre, a été long.

La municipalité a orienté son choix vers des solutions novatrices. Les granulés de SBR (Styrene Butadienne Rubber), qui remplissaient jusqu'à présent les fibres provenant du broyage de pneus recyclés peuvent être cancérogènes. La décision retenue a été de garnir les fibres, qui reposent sur une couche amortissante, par des granulés de liège (matériau naturel et respectueux de l'environnement). L'association de ces techniques offrira une meilleure qualité de jeu et éliminera tous les risques sanitaires. Les tapis de gazon synthétique (bi-couleur pour un meilleur rendu) ont été déroulés.

Les enrobés ont été mis en place tout autour du terrain, devant le club house et les vestiaires jusqu'à l'entrée du stade.

Les lignes ont été incorporées dans les tapis, les bandes ont été collées entre elles et toute la surface a été garnie de sable siliceux (200 tonnes) et de granulés de liège (32 tonnes). La finition a consisté à poser les pare-ballons, la main courante et à fixer les buts. A la mi-janvier l'éclairage, à partir de leds très basse consommation, sera installé. Le terrain devrait être normalement praticable à la reprise après la trêve hivernale en février 2020.



Municipalité

FINANCEMENT

	Dépenses	Recettes
Montant des travaux	730 000 €	
Coût éclairage	55 000 €	
Subvention Etat DETR		152 250 €
Subvention Pays DSIL		90 000 €
Subvention Région B/F-C		150 000 €
Subvention Conseil départemental		60 000 €
Subvention FFF		48 000 €
Récupération TVA		120 000 €
Participation de la commune	164 750 €	

8 - Réhabilitation de la mare de l'Argillière

La municipalité a racheté en juin dernier la partie de l'ancienne mare dite de "l'Argillière" située en face du poney club, au dessus du stade ainsi que toute la haie qui relie les 2 chemins. Cette mare avait une double fonction, la première de récupérer de l'eau pouvant servir au breuvage des animaux (d'élevage ou sauvages) et d'éviter que les eaux de ruissellement descendant de la forêt arrivent jusque dans le village. Son entretien avait été abandonné depuis plusieurs années, une luxuriante végétation s'était développée, un des murs de soutènement était complètement effondré à tel point que ce point d'eau n'assurait plus sa fonction et ne retenait plus d'eau.

L'entreprise Pennequin, qui est intervenue sur le terrain de football, a été sollicitée puisqu'elle disposait du matériel sur place une grande partie de la végétation a été arrachée et broyée, ce qui a permis de dégager le mur du fond et de récupérer les pierres taillées du mur en long. Elle a été curée afin de retrouver sa profondeur initiale. Un lit d'argile a été rapporté pour assurer son étanchéité qui était défaillante.

Un premier bassin a été créé afin de permettre la décantation des eaux de ruissellement avant de s'écouler dans la mare.

Les employés communaux (Patrick DAUSSE, Jean-Marie SOEN et Christophe ZIMMER) aidés par des bénévoles (Herbert DORET, André Germain, Christian NOIROT, Jean-Michel STAIGER) ont nettoyé et remonté le mur.

Le centre de la haie a été nettoyé et dégagé afin de créer un beau sentier pédestre.



FINANCEMENT

	Dépenses	Recettes
Nettoyage	2 600 €	
Remise en état + Apport argile	3 200 €	
Récupération TVA		1 000 €
Participation communale	4 800 €	

9 - Implantation d'un verger conservatoire

La commune a répondu à un appel à projets lancé par la Région Bourgogne/Franche-Comté afin de recréer des vergers conservatoires et de favoriser la plantation d'arbres fruitiers d'origine locale.

Vingt arbres (cerisiers, pommiers, poiriers, pêchers.....) ont été installés sur la partie supérieure des jardins familiaux.



FINANCEMENT

	Dépenses	Recettes
Achat arbres + plantation	3 200 €	
Récupération TVA		500 €
Participation communale	2 300 €	

10 - Aménagement route dessus Argillière

Profitant de la présence des gros engins de l'entreprise Pennequin qui finissait les travaux du terrain de football, le conseil municipal a validé la réfection du chemin qui mène au stade jusqu'au poney-club. Le reste à charge pour la collectivité reste important mais il a été minoré car le transport des engins n'a pas été facturé.

FINANCEMENT

	Dépenses	Recettes
Préparation fond de forme : scarification et déblaiement	1 920 €	
Fourniture concassé 0/20	2 900 €	
Transport concassé	1 250 €	
Réglage concassé sur épaisseur 0,15 cm	1 950 €	
Bi-couche	7 600 €	
Récupération TVA		2 600 €
Participation communale	13 020 €	

Viabilisation des lotissements communaux

LE CLOS DES VERGERS

Le début des travaux de viabilisation ont été retardés de près d'un an suite au refus du bureau de la police de l'eau. C'est un chantier de grande envergure. Plusieurs entreprises sont intervenues l'une après l'autre afin d'éviter de la co-activité. Dans un premier temps l'emprise des voiries a été matérialisée. S'en est suivi la pose des réseaux secs (eau potable, eaux usées et eaux pluviales). Comme il est indispensable de tenir compte des pentes afin d'assurer l'écoulement des eaux pluviales et des eaux usées et des croisements avec des superpositions des différents réseaux pour raccorder chaque lot, des tranchées profondes et larges ont dû être ouvertes dans un sol particulièrement dur.

Un bassin d'infiltration a été créé. Il collectera toutes les eaux pluviales des voiries. Il montera en charge lors de grosses précipitations mais se videra dans les heures suivantes. Les lots ont été remis en état. Une autre entreprise agréée par ENEDIS assurera la pose des réseaux électriques et des fourreaux du réseau de communications. Orange interviendra pour passer la fibre. Enfin une troisième habilitée par GRDF installera le réseau gaz de ville.

Tous les compromis de vente des seize lots individuels ayant été signés, de nombreuses constructions doivent démarrer au cours de l'année 2020.

FINANCEMENT	Dépenses	Recettes
Achat Terrains	610 000 €	
Valeur Terrain communal	35 000 €	
Maîtrise d'œuvre	45 000 €	
Travaux Voirie et Réseaux humides	612 000 €	
Travaux Réseaux secs (élec, éclairage publique, gaz, com)	50 000 €	
Taxes diverses	5 000 €	
Frais administratifs et financiers	35 000 €	
Vente Terrains		1 850 000 €
Reversement TVA	150 000 €	
TOTAL	1 542 000 €	1 850 000 €



ROUTE DE NORGES

La zone étant beaucoup plus petite, il n'y aura que 3 lots à bâtir.

Dans un premier temps le terrain a été nettoyé, les végétaux ont été broyés.

Comme pour l'autre lotissement, les travaux s'enchaîneront à l'identique.

Les trois lots ont été réservés, les constructions commenceront dans les mois suivants.

NB : Tous les travaux liés à la réalisation d'équipements publics bénéficient du remboursement de la TVA alors que les travaux assimilés à des opérations privées (lotissements) sont assujettis à la TVA.

FINANCEMENT	Dépenses	Recettes
Achat Terrains	81 000 €	
Valeur Terrain communal	28 000 €	
Maîtrise d'œuvre	5 000 €	
Travaux Voirie et Réseaux humides	80 000 €	
Travaux Réseaux secs (élec, éclairage publique, gaz, com)	30 000 €	
Frais administratifs	5 000 €	
Vente Terrains		260 000 €
Reversement TVA	15 000 €	
TOTAL	244 000 €	260 000 €

Achats d'équipements

1 - Acquisition d'un véhicule électrique

Un dossier a été déposé auprès du Pays-Seine et Tille en vue d'acquérir un véhicule électrique pouvant être subventionné sur les fonds du programme leader soutenu par l'union européenne. Il a été accepté. La municipalité a acheté un Partner Peugeot 100 % électrique modulable. Il est nécessaire de trouver un usage partagé et de l'utiliser afin de favoriser le covoiturage. Il peut être mis à disposition des habitants



FINANCEMENT	Dépenses	Recettes
Prix concession	32 250 €	
Remise commerciale fabricant		4 000 €
Participation de l'Etat		6 000 €
Subvention Leader Europe		12 000 €
Récupération TVA		3 750 €
Participation de la commune	6 500 €	

2 - Equipement informatique Ecole



Afin de renouveler le parc de matériel informatique, la municipalité a répondu à un appel à projet lancé par l'éducation nationale selon le plan ENIR (Ecole Numérique Innovante Rurale). La commune a été sélectionnée, permettant une prise en charge de 50 % de la dépense avec une subvention maximum de 7 000 €. Une liste de matériel a été arrêtée par l'enseignant référent aux usages du numérique et les professeurs des écoles (ordinateurs portables pour les enseignants, 15 tablettes hybrides, deux vidéo projecteurs...). L'ensemble du matériel a été livré pour la rentrée de janvier.

FINANCEMENT	Dépenses	Recettes
Achat de matériel	17 400 €	
Subvention de l'Etat		7 000 €
Récupération TVA		2 900 €
Participation de la commune	7 500 €	

3 - Renouvellement matériel informatique secrétariat

Compte tenu de sa vétusté et de l'évolution des différentes applications exploitées pour gérer la commune, le parc informatique du secrétariat a été complètement renouvelé et les logiciels ont été actualisés afin de faciliter le travail.



FINANCEMENT	Dépenses	Recettes
Achat de matériel	2 800 €	
Récupération TVA		500 €
Participation de la commune	2 300 €	



Le problème des vibrations ressenties lors des tirs de mines hebdomadaires dans plusieurs maisons des trois villages voisins des carrières est souvent évoqué dans les réunions de concertation avec la Socalcor. En conséquence cette société a mis en place, en 2018, une large campagne de mesures avec des appareils disposés au pied des maisons les plus concernées.

Les résultats des mesures, réalisés par le CIET, (Centre Indépendant d'Etudes des Tunnels), ont toujours montré le respect des normes en vigueur. Le seuil réglementaire des vibrations du sol est de 10 mm/s et les mesures n'ont jamais dépassé 0,7 mm/s. (NB chez l'homme les vibrations sont ressenties à partir de 0,2 mm/s).

Il en est de même pour les vibrations de l'air qui sont restées inférieures à 115 dBL. NB les suppressions de l'air n'ont pas d'impact sur les structures des constructions.

Dans le souci de réduire malgré tout ces vibrations et en

accord avec le Centre d'Etudes des Tunnels, la Socalcor a décidé de modifier sensiblement ses méthodes en réduisant le diamètre de foration (102 mm contre 150 mm) et la taille de la maille (16 m² contre 42 m²). Ainsi avec des forages plus étroits et plus nombreux, il est possible de diviser par deux la charge de forage (70 kg au lieu de 150).

Il a également été décidé de modifier légèrement l'orientation des fronts de taille pour limiter l'impact dans les villages.

Les mesures continuent à être enregistrées et les dates de tirs sont systématiquement annoncées à l'avance aux membres de la commission de concertation. Lors de la réunion du 16 avril 2019 plusieurs habitants ont constaté une amélioration : les tirs sont moins forts et moins ressentis.

Un bilan complet des mesures sera réalisé à la fin 2019.



GARAGE LAFOY MESSIGNY

03 80 35 40 01

franck.lafoy.messigny_autos@reseau.renault.fr

CLIO 5



Vente de véhicules neufs et occasions
Mécanique - Carrosserie - Peinture
Réparations toutes marques - Prêts de véhicules de courtoisie

L'école maternelle



Préparation d'un photobooth pour la fête des Savigny. Visite d'une exposition et rencontre avec un apiculteur à l'Espace Savinus.

Sensibilisation au handicap visuel et découverte du braille avec la venue d'une animatrice de la maison d'éditions "Les doigts qui rêvent".

Découverte des arts du cirque avec des ateliers menés par un artiste de cirque contemporain puis séance de spectacle à Marsannay le Bois.

Sensibilisation aux tri et recyclage des déchets avec l'animatrice du SMOM d'Is-sur-Tille.

Sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire avec l'intervention d'une maman dentiste à l'école.

Et pour l'année 2019/2020 ?

Le conseil d'enfants a proposé des thématiques de travail. Nous avons retenu "la Nature proche de l'école". Nous allons faire des randonnées dans les bois à la découverte de la faune et de la flore locales, nous recevrons des animations à l'école et feront des sorties autour de ce thème.

Je vous souhaite une très belle année 2020, qu'elle soit paisible et mémorable pour vous et pour vos proches. Je souhaite à notre Ecole Maternelle de vivre toujours autant de découvertes avec des enfants toujours aussi heureux d'apprendre en devenant élèves.

Mme CADART-DÉCLAS
Directrice



Le
lien intergénérationnel avec la participation à la Semaine Bleue en invitant les grands parents des enfants à venir cuisiner avec les enfants.



TORTOCHOT
SARL

Chauffage • Plomberie • Entretien • Dépannage
Energies Renouvelables

03 80 35 74 93
185, rue de la Mare - 21380 Savigny-le-Sec
www.chauffage-tortochot.com / tortochot876@orange.fr

Disposez de salles adaptées à vos réceptions !

les
Combottes

à Epagny,
10 min. de Dijon

BENOÎT BRULEY

vous offre la possibilité d'organiser entièrement vos grands moments
(Salles de réceptions • Cocktails • Repas • Animations • Hébergements)
Tél. 03 80 41 30 21 - www.lescombottes.com

L'école maternelle

L'équipe éducative

Les enseignants M. Martinet et Mme Cadart-Déclas sont aidés par Mmes Hervey et Quillien. Chacun œuvre pour le bien-être des enfants avec la volonté de leur offrir de bonnes conditions d'apprentissages.

Quelques chiffres

52 élèves de 2 ans à 6 ans accueillis en 2018/2019.

45 en novembre 2019 et 5 enfants de 2 ans doivent faire leur rentrée en janvier 2020 répartis en 2 classes.

De multiples projets en 2018/2019

Création d'un temps interclasses les vendredis après-midis après la sieste des petits : les enfants se mélangent et choisissent une activité dans tout l'espace de l'école. La mise en place d'un conseil d'enfants avec des élections de délégués le même jour que les délégués de parents et réunions sur des thèmes divers au cours de l'année.

La Quinzaine de l'école maternelle en novembre initiée par l'AGEEM (Association Générale des Enseignants des Ecoles et classes Maternelles publiques) :

- Ouverture des classes aux parents pour observation et/ou participation aux activités des enfants.
- Exposition à l'Espace Savinus "Raconte-moi ta maternelle".
- Journée portes ouvertes.

Le lien intergénérationnel :

- Avec la participation à la Semaine Bleue en invitant les grands parents des enfants à venir cuisiner avec les enfants,
- La réalisation de décorations pour les repas des anciens de Savigny-le-Sec et d'Epagny,
- Une rencontre promenade avec le Club de l'Amitié de Savigny-le-Sec.

Autour d'un album de littérature de jeunesse :

La Chasse à l'ours :

- Réalisation par petit groupe d'un projet pour raconter l'histoire (théâtre, kamishibai, raconte-tapis, sonorisation, album avec texte détourné "La chasse au gorille", sac à album),
- Sortie à Dijon au cinéma pour voir l'adaptation du livre en dessin animé et vivre une chasse à l'ours au Muséum puis dans les rues de Dijon (à la découverte de l'Ours Pompom du jardin Darcy),
- Randonnée en direction d'Epagny dans les bois à la "recherche d'ours",
- Spectacle de fin d'année pour les parents à l'école et exposition des travaux de l'année.



L'Ecole à Savigny



LEADER FRANCAIS
des entreprises du paysage

idverde
CRÉER ET ENTREtenir LE PAYSAGE

ESPACES VERTS
Création et entretien

Agence de Dijon
9010, route de Gray. 21850 SAINT-APOLLINAIRE
Tél. 03080 47 53 60



2019 a été l'année des Savigny de France. L'école s'est investie pour contribuer à cette belle fête. Les élèves ont travaillé plusieurs mois sur le thème suivant : « Raconte-moi ton village. » Ils ont proposé des réalisations artistiques, des acrostiches, des haïkus qui ont été assemblés sur plusieurs panneaux affichés le 1er juin sous un barnum sur le lieu de la fête.

Grâce l'Association des Savigny-en-Dijonnais qui a fait un don à l'école, chaque élève a fabriqué un cerf-volant sur les conseils de Monsieur Nasser (de la société Nasser volant) et chacun l'a fait voler le jour des festivités. Nous remercions encore vivement l'Association des Savigny-en-Dijonnais.

Les élèves ont également découvert des activités sportives durant l'année : les CM1-CM2 ont suivi un cycle de 7 semaines de tennis à l'ASPTT, les CP-CE1-CE2 ont quant à eux fait du tennis, du golf et du padel à Norges-la-Ville. Les élèves de l'élémentaire ont retrouvé les maternelles pour fêter Carnaval. Un spectacle de musique a permis aux élèves de s'essayer à divers pas de danse, tous ensemble. L'après-midi, les enfants ont dégusté des beignets.

Toute l'école s'est rendue à Fayl-Billot au mois de juin afin de découvrir le métier de vannier et de s'adonner à la fabrication d'un objet artisanal qui fut le cadeau de la fête des pères. Cette belle journée a été intégralement offerte par le Rotary-Club de Dijon. Nous les remercions encore chaleureusement.

L'année s'est conclue par la fête de l'école le mardi 2 juillet. Les élèves ont chanté, dansé et proposé un diaporama de leur travail sur le thème de Savigny en fête. Le tout s'est déroulé sous la halle et s'est terminé autour d'un apéritif convivial offert par la toute nouvelle association des parents d'élèves, Les p'tits secs.

Depuis septembre 2019

Notre école a désormais un nom : École élémentaire "Les Tilleuls". En effet, pour donner un nom à l'école, un concours a été organisé avec les élèves et leur famille.

Chacun a émis une proposition et quelques unes ont été sélectionnées par les enseignantes et Monsieur le Maire. Tout le monde a ensuite voté à nouveau et le nom qui a obtenu la majorité a été : "Les Tilleuls". Cela a été officialisé

lors des journées du patrimoine le 21 septembre. Sur la place devant l'école, sont en effet plantés des tilleuls et notamment celui de 1920 qui célèbre la Victoire et la Liberté.

Pour cette année scolaire, l'équipe enseignante reste inchangée. Mme Lasserteux a cette année les CP. Mme Cama, la directrice, qui travaille avec Mme Céline Houmadi a les CE1-CE2. Mme Devillard enseigne aux CM1-

CM2. En octobre nous avons participé à la semaine du goût. Cette année, le fil rouge de l'élémentaire est "Voyage autour du monde", les élèves ont donc testé les pancakes au sirop d'érable pour le continent américain, ils ont savouré des fromages d'Europe, apprécié un gâteau d'Afrique du nord et ont fait un apéro sino-japonais. Les papilles ont été ravies lors de cette semaine gustative !

Les CM2 se sont rendus au cross du collège Clos de Pouilly le 18 octobre et ils ont ramené 3 médailles ! Les maîtresses sont fières des exploits des élèves !

Le sport sera encore au rendez-vous cette année avec de la zumba en novembre et du yoga en janvier.

Les élèves se rendront également plusieurs fois à Dijon durant l'année. Une sortie cinéma est prévue en décembre. Réservez dès à présent votre soirée du 25 janvier 2020 afin de venir participer au traditionnel loto de l'école. Celui-ci remporte toujours un vif succès et permet de financer les sorties et les différents projets de toute l'année.

Toute l'équipe pédagogique vous souhaite une belle année 2020 empreinte de joie, de partages et de paix.

Géraldine CAMA, Directrice



Accueil périscolaire



Com.Com



Cette année encore, l'équipe du Service Périscolaire de Savigny-le-Sec accueille vos enfants le matin à partir de 7h30, le soir jusqu'à 18h30 et durant la pause méridienne.

Delphine, Corinne, Vanessa, Martine, Isabelle L, Isabelle K et Brigitte, accompagnent vos enfants dans ces temps complémentaires à l'école et leur proposent des animations variées au rythme des fêtes calendaires, de la météo et des objectifs présents dans le projet pédagogique. C'est donc en complémentarité des apprentissages des écoles que les enfants vont développer leur maîtrise et savoir tout en s'épanouissant pendant l'absence de leurs parents dans un cadre propice, sécurisant et ludique. N'hésitez pas à venir nous voir.

L'équipe d'animation



Pour l'Amicale de Savigny-en-Dijonnais l'année 2019 a été essentiellement marquée par l'organisation du rassemblement des Savigny de France et de Suisse.

"Savigny en fête" du 1er juin 2019 restera gravé dans les mémoires des habitants du village, de nos visiteurs et de nos cousines et cousins des 23 Savigny ayant répondu à notre invitation.

Au-delà des festivités, la grande réussite de "Savigny en fête" restera les liens qui se sont créés entre les habitants du village tout au long du parcours préparatif à l'événement. Nombreux étions à nous saluer au mieux d'un signe de la main, aujourd'hui on se dit bonjour chaleureusement.

Merci encore à tous ceux qui ont laissé claviers et écrans pour quelques heures, quelques jours de bénévolat.

Notre Amicale s'est découverte autrement à la population et depuis cet été une dizaine de familles l'a rejoint et souhaite que perdure la convivialité, les rencontres à travers quelques activités, en quelque sorte le bien vivre ensemble à Savigny-le-Sec.

Un bureau renouvelé a été élu que j'aurai plaisir à animer avec la conviction de conserver la dynamique de "Savigny en fête".

Merci à Agnès Vaufrey d'avoir présidé de longues années et de nous remettre l'association en plein essor. Merci aussi à tous les membres sortants et en particulier à Madeleine Chaume qui a tenu scrupuleusement la trésorerie depuis l'origine de l'Amicale.

Si le fondement de notre Amicale est la rencontre, les échanges touristiques, culturels, gastronomiques ...avec les autres communes portant le même toponyme SAVIGNY, elle n'en est pas moins une association tournée vers tous les habitantes et habitants du village.

En 2020 (année électorale) il n'y aura pas de méga rencontre des Savigny de France et de Suisse mais nous sommes au travail pour satisfaire nos adhérents et projetons 4 ou 5 rendez-vous, (sortie neige, sortie Nigloland, marche pique-nique, vide-grenier, sortie en Alsace...).

Vous aimez la convivialité n'hésitez pas à rejoindre notre Amicale.

Pour connaître davantage les actions et les objectifs de cette amicale, la municipalité a posé un panneau, sur la façade de la halle.

Meilleurs vœux à tous et pérennité au monde associatif.

GERMAIN André, Président

Le nouveau bureau :

Président : André GERMAIN

Suivi budget : Max REGNIER

Trésorière : Anne CLERICE

Secrétaire : Joachim PELLICOLI

Conseil : Agnès VAUFREY

Logistique : PAPEZ Patrick

Intendance : Eric QUENTIN

Membres : Gilles CHAGNOT, Christian GILBERT,

Jean-Michel STAIGER, Georges TORTOCHOT,

Déléguée auprès des SAVIGNY : Hélène THOUVENIN



PENNEQUIN
TRAVAUX PUBLICS - DEMOLITIONS

www.pennequin.fr



Et bien nous l'avons fait ! cette grande rencontre des 23 Savigny de France, cette Fête des Savigny.

Un immense merci à tous, d'avoir tenu ce défi, habitants de Savigny-le-Sec venus nous rejoindre depuis juin 2018 pour le préparer.

Des connaissances nouvelles, des rencontres chaleureuses, une convivialité qui s'installe de jours en jours avec parfois des petites sautes d'humeur ! Voilà ce que fut cette préparation.

Oui, mais qu'en reste-t-il ?

6 mois après un nouveau bureau s'est reformé désignant à sa présidence, André Germain le maître d'œuvre de ce beau pari. Il tient d'ailleurs à transmettre un compte rendu personnel de la situation que je vous livre.

Comme vous le voyez notre amicale nationale fait le choix d'arrêter pour 2020 sa grande réunion annuelle impliquant massivement un Savigny de France volontaire. 2020 étant l'année électorale rénovant les communes, l'amicale laisse à chacun un temps pour cela.

Nous espérons que les futures équipes municipales sauront reprendre en main cette association mais libres à elles de le faire avec votre adhésion.

Ce que nous avons pu voir grâce à l'ASFS, durant ces dernières années, ce sont les participations actives de ces communes pour s'accueillir les unes les autres et partager dans leur village des plus grands aux plus petits, leurs savoirs culturels et culinaires et surtout leur amitié.

L'amicale nationale et les amicales locales de chaque Savigny ont aidé des communes à la réalisation de travaux et à la rencontre des adultes comme des jeunes par le biais de camps invitant nos enfants à découvrir durant une

semaine un Savigny ou pour les familles à des rencontres musicales et culturelles.

2020 marque peut-être la rupture avec une fête annuelle de très grande ampleur pour mieux redéfinir la rencontre, la convivialité et la solidarité à travers de nombreux petits projets permettant de se connaître et de passer de bons moments ensemble. Un des objectifs est d'œuvrer ensemble à la solidarité villageoise. Vous êtes invités à continuer avec nous l'histoire amicale des Savigny de France.

Les derniers événements depuis les Savigny en fête furent :

- Le vide grenier attirant devant ses étals, acheteurs acharnés du petit matin, troqueurs, collectionneurs ou visiteurs tentés par la bonne affaire.
- Une rencontre en septembre à Savigny-en-Terre-Plaine pour un repas gaulois et ses cochons à la broche, qui fut une journée d'échange, de jeux et de bonne humeur.
- Enfin vous étiez conviés pour une soirée choucroute le samedi 30 novembre à la salle des fêtes de notre village pour la modique somme de 15€/adultes et 10€/enfant. Vous êtes venus nombreux (près de 150 personnes) Ces journées, soirées et les adhésions permettent à l'Amicale de récolter des fonds pour mieux vous les offrir sous diverses activités culturelles ou festives.

Ce sont des bons moments de la vie et nous vous invitons à venir nous rejoindre afin de trouver des idées nouvelles et participer à leurs réalisations pour que Vive votre Amicale de Savigny-en-Dijonnais !

Hélène THOUVENIN, Déléguée ASFS



Le monde combattant, c'est aussi la F.N.A.C.A.

Si nous sommes aujourd'hui en temps de paix sur notre territoire, depuis de si nombreuses années, nous le devons aux anciens combattants qui ont fait le sacrifice de leur vie au service de la France par ses valeurs de liberté, de devoir et de fraternité. En transmettant aux nouvelles générations notre parcours de vie, c'est enrichir l'histoire pour une juste préhension de ce conflit qu'a été la guerre d'Algérie. C'est éveiller leur conscience, les aider à se forger une carapace de vie, de confiance et d'espérance, c'est donner un sens à la vie pour préserver la Paix.

C'est ainsi que tout au long de l'année, nous participons aux cérémonies patriotiques et aux manifestations organisées par le Comité Départemental et les communes, pour faire vivre leur souvenir et pour assurer une paix durable.

Nos activités :

● **Le 17 novembre 2018**, assemblée générale à Savigny-le-Sec. Monsieur le Maire, Jean-Michel Staiger nous a fait l'honneur de participer à notre réunion ainsi que Joël Évrard qui représentait le Comité Départemental.



● **Le 19 janvier 2019**, galette des rois au Mille Club d'Ahuy dédié aux veuves, moment de convivialité et d'échange fort apprécié.

● **Le 9 mars**, repas à Hauteville-lès-Dijon. Monsieur le Maire Jacques De Loisy est venu nous rendre visite et a prononcé un discours très amical. Ce repas permet de réunir l'ensemble du Comité, d'être attentif aux difficultés de chacun et d'apporter dans la mesure du possible une solution.

● **Les 17-18-19 mai**, notre traditionnelle bourse aux vélos au Mille Club. Une manifestation qui demande beaucoup de préparation et d'investissement de la part des adhérents qui vieillissent malheureusement et deviennent moins nombreux pour s'en occuper.



● **Le 1er juin**, soirée cabaret à Aiserey avec un spectacle de haut niveau qui a ravi tous les participants.

● **Du 24 au 27 septembre**, voyage en Bretagne dans le Morbihan, terre d'émotions.

Programme :

Visite de la Basilique de Ste-Anne-d'Auray, Découverte, à bord du petit train, du centre historique de Vannes et ses ruelles pittoresques, ses jardins, ses remparts gardés par la tour du Connétable et sa cathédrale, croisière commentée sur le golfe du Morbihan avec escale sur l'île aux Moines, la perle du golfe, Balade sur la côte sauvage, Visite de l'atelier de conserve de sardines à l'ancienne "La belle Iloise" et du site de Carnac, Passage par la Trinité-sur-Mer avec un arrêt chez un ostréiculteur pour une dégustation d'huîtres, Visite du château de Suscinio chef d'œuvre de l'art médiéval, Arrêt à Sarzeau, dégustation à la biscuiterie de la presqu'île qui nous dévoile tous les secrets des véritables biscuits bretons. Un très beau voyage, chacun emportant photos et souvenirs inoubliables.

Nous tenons à remercier chaleureusement les municipalités qui nous aident à faire vivre notre Comité et nous permettent de poursuivre nos activités.

Le Comité FNACA d'Ahuy remercie sincèrement tous les participants à nos manifestations et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et surtout une bonne santé pour l'année 2020.

JC. DOUHAIT, Président



l'Hair du Temps

Grande Rue - 21380 MESSIGNY-ET-VANTOUX

Tél 03 80 35 40 98

Réservation en ligne : www.lhairdutemps-messigny.fr



MIXTE

NOUVEAU
Service Barbier



Comme chaque année depuis plus de 30 ans, l'Association Histoire et Résistance, créée en 1988, a organisé sa cérémonie à la mémoire des quatre patriotes assassinés le 19 août 1944 dans le bois de Norges par les nazis et leurs complices miliciens.

Un public toujours fidèle s'est réuni autour de la stèle érigée en la mémoire d'Yves Barbier, 51 ans, de Marcel Beninger, 41 ans, de Claude Le Guiader, 16 ans et demi, et de Jean Rochet, 25 ans. Quinze porte-drapeaux et deux cornistes ont contribué à renforcer la solennité de la manifestation. La présence d'élus locaux a montré que la République n'oubliait pas le sacrifice des très nombreux jeunes français qui ont combattu contre le régime nazi pour le retour des Lumières sur le sol français, en Europe et au-delà.

Ce 19 août 1944, les quatre résistants étaient extraits de la prison de Dijon pour être sauvagement abattus d'une balle dans la nuque. Leur crime avait été de vouloir rendre à la France sa dignité, sa souveraineté territoriale et ses valeurs républicaines, confisquées le 22 juin 1940 par l'armistice conclu entre le IIIe Reich allemand et les représentants du gouvernement de Philippe Pétain.

Yves Barbier, Marcel Beninger et Claude Le Guiader succombèrent sur le coup à la tuerie. Jean Rochet fut laissé pour mort. Il fut secouru grâce au courage de quelques habitants des villages environnants (Norges-la-Ville, Savigny-le-Sec, Marsannay-le-Bois, Epagny et Messigny-et-Vantoux) puis conduit à Dijon par Juliette Chone (Mougel), alors infirmière de la Croix-Rouge Française. Grâce à l'audace de celle-ci, il survécut au prix de cruelles souffrances jusqu'à son décès en 1983.

Lors de la cérémonie, Marc Asmus a fait référence à la résurgence en Europe des idées nazies dont il a rappelé les grandes caractéristiques : le racisme, la prédominance de la race dite aryenne sur les autres populations, l'antisémitisme, la xénophobie, l'antiparlementarisme et la volonté d'éradiquer les valeurs de la République des Lumières. Il a insisté sur les méthodes décidées par les dirigeants du Reich pour anéantir tous les opposants à leurs projets, allant jusqu'à la réification des hommes (leur transformation en choses, en numéros, en pièces) avec l'objectif de les plonger dans l'oubli collectif, notamment par l'action dite Nacht und Nebel (Nuit et Brouillard). Gilbert Faivre a rappelé le rôle essentiel des nombreux maquis grâce auxquels la Libération aura été acquise plus

rapidement. Il a présenté un tableau récapitulatif des maquis de Côte d'Or que le public a pu étudier.

Patrick Chapuis, Conseiller Départemental, a souligné le jeune, voire très jeune âge de ceux qui se sont engagés dans la Résistance et leur a rendu un hommage à la mesure du choix dangereux qu'ont fait ces jeunes pour préférer la Libération de la France à l'attrait des plaisirs de leur âge.

Marc Asmus et Agnès Guichard, petite-nièce d'Yves Barbier, ont déposé la gerbe de l'Association Histoire et Résistance. Celle de l'Association du Souvenir de la Résistance l'a été par Gilbert Faivre et celle des Amis du Souvenir par Jean Aubrun.

La cérémonie, conduite par Anna Jacob, s'est terminée avec la lecture par Agnès Guichard d'un des poèmes d'Yves Barbier "Soldats sans uniformes". Les participants ont ensuite été invités par la Municipalité de Savigny-le-Sec pour partager le verre de l'amitié.

L'assemblée générale s'est déroulée cette année le 18 septembre. Elle a été l'occasion d'informer les adhérents de la nécessaire actualisation des statuts de l'Association. Ce fut aussi celle de présenter le très riche travail

réalisé par Gilbert Tribouillard, adhérent, sur la biographie personnelle et familiale des quatre patriotes. Son document mérite une attention particulière et le bureau doit réfléchir à la façon de le mettre en valeur.

L'association Histoire et Résistance a pour but d'entretenir la mémoire de cette tragédie locale. Elle invite chaque habitant des communes citées à venir conforter ses actions par sa présence à la cérémonie annuelle et par son adhésion (voir les modalités en mairie). Chacun porte en effet en soi dans sa liberté de tous les jours un peu du combat et du sang des quatre martyrs du bois de Norges. Ils méritent notre engagement pour leur mémoire. Rejoignez-nous. L'Association vous en remercie vivement.

Marc ASMUS, Président

Une brochure relatant cette page de la Résistance est disponible. Demandez-la à la Mairie ou auprès de Michelle SCHMITT.

Après avoir remporté la finale de la coupe de Côte-d'Or l'an passé et frôlé de peu la montée, l'équipe senior A masculine a encore fait mieux cette saison. Non seulement elle conserve le trophée de la Coupe de Côte-d'Or face à Is/Selongey 4 mais elle accède aussi à l'élite départementale. Double historique ! Sous la houlette d'Eric Colja, l'équipe a également atteint le 4e tour de la coupe de France en ne s'inclinant que 2-0 face à St-



Apollinaire, équipe évoluant 4 niveaux au-dessus. Des moments rares que les joueurs et le staff ont pleinement savouré.

Domage que l'équipe B ne termine que 4e en D3 alors qu'elle avait les moyens de faire mieux. L'équipe C se classe 1ère en phase 1 puis 5e en phase 2 en D4, ce qui est tout à fait honorable compte tenu d'un effectif très variable chaque week-end.

Au niveau des féminines, les seniors ont participé au championnat départemental à 8 en se classant 3e des phases 1 et 2 et l'équipe est désormais une valeur sûre de ce championnat.

Quant aux jeunes filles (de 5 à 11 ans), le label École Féminine de Football Bronze obtenu en juin 2018 a sans doute permis de pérenniser l'équipe avec 14 licenciées.

Quant à nos jeunes, ils représentent pratiquement la moitié des 221 licenciés du club. La majorité évolue dans les catégories U7, U9 et U11, appelées aussi football animation. Des plateaux sont organisés chaque week-end avec bien entendu des petits matches mais aussi des jeux ou des défis. Les U13 terminent 7e en phase 1 puis 5e en phase 2.

Les U15 et U18, en entente avec Is/Selongey, posent des problèmes de logistique en raison de l'éloignement géographique pour les entraînements et cette solution n'est pas satisfaisante.

Malgré tout, le club travaille selon les orientations définies par le district, continue à former ses éducateurs et la récompense est parvenue en juin dernier avec le renouvellement du Label Jeunes Espoir pour une durée de 3 ans.

Le club propose aussi du foot loisirs avec les vétérans qui se retrouvent les mercredis et vendredis dans une ambiance conviviale.

3 arbitres officiels, des éducateurs, 2 services civiques, des dirigeants, des membres du comité directeur œuvrent toute l'année avec dévouement et passion afin d'assurer le bon fonctionnement du club, tant au niveau sportif, que moral ou financier bien sûr.

Sur ce dernier point, je tiens à remercier nos partenaires locaux qui nous soutiennent tout au long de l'année, ainsi qu'à vous tous pour l'accueil que vous réservez à nos calendriers.

Bonne et heureuse année 2020.

Jean-Luc MEYER, Président

Un début de saison exceptionnel !

L'équipe senior A réalise, depuis la reprise de la saison en septembre 2019, un parcours formidable. Elle n'a été éliminée qu'au cinquième tour de la coupe de France par l'équipe de la ville de Chalon-sur-Saône sur le plus petit des scores (1 à 0). Elle s'est qualifiée pour les 1/4 de finale de la coupe de Côte d'Or. Alors qu'elle a accédé à la plus haute division départementale (D1) à la fin de saison dernière, elle a remporté les onze matches allers de cette compétition avec un goal average impressionnant (buts pour = 52, but contre = 8). Naturellement, à la trêve, elle est première de son groupe avec 11 points d'avance sur le second.

Manifestations à venir :

Loto à la salle des fêtes de Savigny-le-Sec le samedi 18 avril 2020 à 20h.

Comme chaque année, l'Entente Football Villages vous remercie de l'accueil réservé à ses calendriers et vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2020.

Contact : Jean-Luc Meyer, Président,
03 80 35 59 39 et 06 95 38 87 83

Courriel : jlsmeier@free.fr.

Site internet : <http://efv-foot.footeo.com/>

Page Facebook : E.F.Villages Officiel



L'équipe masculine senior A qui a remporté la coupe de Côte-d'Or en mai 2019

L'effectif de notre association compte à ce jour 17 d'adhérents (dont 8 pratiquants) et une dizaine de bénévoles. Effectif figé depuis plusieurs années que nous aimerions voir évoluer. Pour les personnes qui seraient intéressées pour nous rejoindre, je tiens à préciser qu'aucune contrainte participative n'est imposée. Nous nous retrouvons le dimanche matin pour des footings collectifs.



SAISON 2019

● **Trail des Lavières (15ème édition) : 9/06/2019**
121 arrivants sur l'épreuve (156 l'année précédente). Le record de 51'35 (2018) n'a pas été battu. Tous les résultats de cette manifestation sont disponibles sur notre site : savignytc.over-blog.com

● Activité Cyclo :

Pendant l'été, de juillet à septembre, notre association, afin de diversifier ses activités, a proposé des rdv vélo le dimanche matin. Résultat négatif. Cette activité ne sera certainement pas reconduite en 2020.

SAISON 2020

● Footing quotidien :

Notre association (STC) organise des footings collectifs. Lieu de RV : parking de Messigny-et-Vantoux, direction Etaules, à 9h, tous les dimanches matins. Ces footings ont pour objectif de se retrouver, de rompre la solitude des footings individuels. Ouvert à toutes et à tous.

DATE A RETENIR

● **16ème édition Trail ds Lavières : Dimanche 5 Juillet 2020**

Notre association remercie tous les bénévoles, sponsors, ainsi que la municipalité qui, par leurs soutiens, nous ont permis d'organiser la 15ème édition de notre trail

Contact associatif : **06 79 69 09 27**

Patrick GROSSA

TRAITEUR
BENOÎT BRULEY

Cocktails - Mariages
Séminaires - Réceptions

LE PARTENAIRE DE TOUTES VOS BONNES OCCASIONS

Tél. 03 80 41 30 21

www.bruley-traiteur.fr - benoit.bruley@nordnet.fr



OFFICE FONCIER
L'immobilier à taille humaine

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre agence familiale pour tous vos besoins en gérance locative et transaction immobilière.

77 avenue du Drapeau - 21000 Dijon
Tél. 03.80.30.02.33 - Fax 03.80.58.97.51
contact@officefoncier.com

Cécile et Dominique Grimpert
Adèle Grimpert-Cabaret

www.officefoncier.com

Foyer rural : des activités ludiques et festives pour tous

Petit retour historique.... Le Foyer Rural a été fondé le 17 novembre 1975 et nous fêterons l'année prochaine ses 45 printemps !

Association d'Éducation populaire, le foyer contribue à l'animation et au développement en milieu rural des activités récréatives, culturelles et sportives. Avec cette belle maturité acquise, le foyer offre aujourd'hui de nombreuses activités et services aux habitants de Savigny-le-Sec.

Cette saison nous comptons 133 adhérents de 3 à 88 ans.

Sur le plan culturel, vous pouvez exercer votre esprit avec le scrabble, votre talent avec le théâtre ; vous pouvez également participer aux passionnantes recherches du club de généalogie qui partage régulièrement ses découvertes sur l'histoire de notre belle commune et ses habitants.

Pour des activités plus sportives, vous avez un très large choix d'activités entre la **gym**, le **step**, la **gym douce**, la **gym traditionnelle chinoise**, le **judo**, le **taïso** et la **zumba**.



Brûlage des sapins



Soirée théâtre



COUVERTURE - ZINGUERIE

Sarl **CARILLON**

TRAVAUX NEUFS ET TOUS STYLES
RÉNOVATION

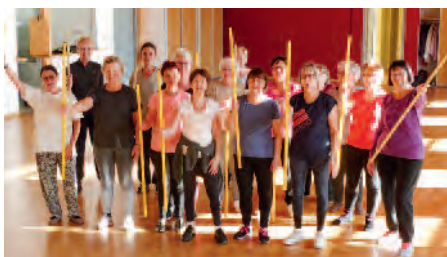
4, ruelle Brisée - 21380 Messigny-et-Vantoux
Tél. 03 80 35 42 86 - Fax 03 80 35 46 54

Mail : ent_carillon@yahoo.fr
Web : ent-carillon.over-blog.com

Pensez à noter dans votre agenda : nous vous donnons rendez-vous au brûlage des sapins, à "Savigny en plein air" (8 mai 2020), aux soirées théâtre, au tournoi de scrabble (7 mars 2020), à la remise des ceintures judo. Les dates non indiquées vous seront confirmées prochainement. Cette année, une grande première : le **réveillon du nouvel an** ! Même si vous ne pratiquez pas une activité au sein du Foyer Rural, vous pouvez si vous le souhaitez soutenir notre association et devenir un de nos "AMIS" pour 15€ l'adhésion, 20€ pour 2 personnes.

Vous avez des idées, des envies pour d'autres activités : nous sommes preneurs, contactez-nous ! Pour tout renseignement, je reste à votre disposition.

Sandrine PESSEY, Présidente
Mail : sandrine.pesseyleriche@gmail.com



Le Foyer Rural c'est :

Présidente et contact : Sandrine PESSEY

sandrine.pesseyleriche@gmail.com

Trésorière : Elodie DOLVECK

Secrétaire : Daniel CAMPILLO

Administrateurs : Claire CAMPILLO, Elisabeth

GREBILLE, André MIGNEROT, Luc PESSEY,

Martine SICCARDI

MULTIFERM DU VAL

**Boucherie
des Producteurs
Charcuterie - Légumes**

Rue de Bellefond
ASNIERES-LES-DIJON
Tél 03 80 23 97 18



Foyer Rural



NORD-EST

**DE VOUS À NOUS,
LE PLUS BEAU DES CHEMINS**

*Une équipe dédiée
à votre projet!*



Avec son offre dédiée **Colas & Vous**, Colas met son savoir-faire au service des particuliers souhaitant aménager et embellir leurs espaces extérieurs.

Colas & Vous, ce sont 115 agences de proximité en France qui utilisent des matériaux provenant des sites de production Colas les plus proches pour répondre aux besoins spécifiques des particuliers : allées de jardin, allées de garage, aménagement de cours, emplacements de stationnement, terrasses, aires de jeux, etc.



www.colasetvous.fr

0 805 210 805 Service & appel gratuits

Agence Côte d'Or



COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

Jusqu'à la Révolution, le village de Savigny-le-Sec été soumis au régime seigneurial, et à ce titre, les habitants étaient sujets aux banalités, c'est-à-dire aux droits des seigneurs sur l'ensemble du territoire de leur seigneurie, appelé ban.

Parmi ces droits figurait le droit de four banal, qui comportait l'interdiction faite à l'ensemble des habitants de cuire leur pain ailleurs que dans le four du seigneur.

Aussi le seigneur de Savigny avait fait bâtir un grand four collectif au cœur du village et il en assurait l'entretien, les usagers fournissant le bois nécessaire à sa chauffe, prélevé dans la forêt communale.

Le seigneur affermaient globalement ses droits à un fermier seigneurial moyennant une somme annuelle et ce dernier sous-louait le droit de four banal à un fournier qui tirait sa rémunération d'un prélèvement sur les pâtes qui lui étaient apportées à cuire. A la différences de nos actuels boulangers, le fournier n'assurait pas le pétrissage du pain, chaque famille s'en chargeant.

Nous ne connaissons pas les jours de fonctionnement du four banal, mais on peut penser qu'il était allumé une fois par semaine, ou tous les quinze jours. Les familles devaient donc préparer leurs pâtons et y apposer une marque pour les identifier, avant d'apporter les pâtes convenablement levées au jour fixé, et prévoir la quantité de pain nécessaire à leur consommation jusqu'à la cuisson suivante.

Avant d'enfourner les pâtons, le fournier les pesait et en retranchait un vingt cinquième qu'il pouvait soit consommer lui-même, soit utiliser pour confectionner des pains qu'il vendait à des personnes qui n'avaient besoin que de petites quantités, les veuves notamment.

Un premier regard contemporain sur l'institution du four banal fait paraître celle-ci constitutive d'une atteinte aux libertés et un prétexte à prélever une taxe.

On peut, avec un peu de recul, considérer que cuire en une seule fournée la totalité du pain consommé durant plusieurs jours par l'ensemble des habitants du village, a un aspect vertueux en terme de consommation énergétique, la chauffe du four banal nécessitant moins de combustible que celle de plusieurs dizaines de fours individuels.

Par ailleurs, le montant de la taxe perçue, 4%, est à rapprocher du taux de la TVA que nous payons lorsque nous achetons une baguette (5,5%), étant rappelé que la redevance du fournier englobait la rémunération de son travail et l'amortissement du four et qu'elle se calculait sur la seule matière première, tandis

que la TVA s'ajoute à la rémunération du boulanger, à ses frais fixes et variables et qu'elle a pour assiette non seulement le prix des matières premières mais encore la rétribution de l'artisan ainsi que ses frais.

Nous ne connaissons pas l'aspect en élévation du four banal de Savigny, faute de disposer d'une représentation de celui-ci.



ADCO C 3883-1 ATLAS DES ROUTES

En revanche, les archives départementales de la Côte-d'Or conservent un plan du village sur lequel figure ce bâtiment. On peut situer le four à l'emplacement de la pompe. Il est à noter également que celui-ci était flanqué de ce qui apparaît être une série de contreforts extérieurs venant l'étayer.

Nous savons, grâce à des documents d'archives, que le four était accompagné d'une halle. Celle-ci était destinée à abriter le fournier, les fagots destinés à chauffer le four, les pâtes prêtes à être cuites et les miches après cuisson.

Comme la plupart des villages était dotés d'un four analogue à celui de Savigny-le-Sec et qu'un certain nombre de ces fours ont été conservés, on peut imaginer que le nôtre avait l'aspect de la photo ci-dessous :



Le four banal de Savigny-le-Sec

Il s'agissait d'une construction isolée des habitations, de manière à prévenir tout risque de communication en cas d'incendie. Sa position au centre du village, sur la place publique, renforce encore sa vocation à être un lieu de sociabilité, toutes les familles s'y retrouvant aux jours de cuisson.

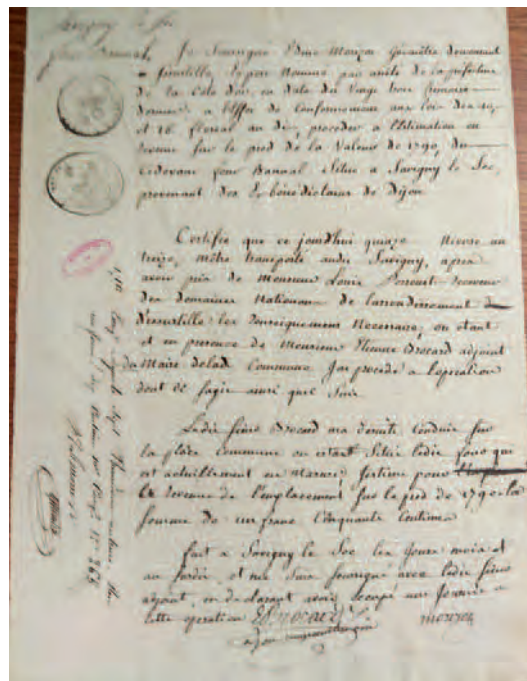
La Révolution abolit les droits seigneuriaux : chaque citoyen devient libre de se doter d'un four domestique. On conserve la trace de quelques-uns de ces fours à Savigny-le-Sec, dont celui représenté ci-dessous.



Intérieur du four particulier

Le four banal quant à lui, propriété d'une abbaye, fut mis en vente comme bien national. Ayant perdu sa vocation et tombé en ruine, il ne suscita guère d'amateurs et ce n'est qu'au début du XIXe siècle qu'il fut vendu pour la modique somme de 57 francs.

Benoît de CHARRY



PV d'estimation du four banal
ADCO 1 Q 458

Un peu d'histoire...

SARL ITE CÔTE D'OR
Gérant : Mr CÔTE Laurent
Lect. B. Les Landins de Savigny
21380 SAVIGNY-LE-SEC
Tél : 03.80.42.08.14
Fax : 03.80.51.86.45
Port : 06.08.34.40.43
Mail : cote@ite-bourgogne.fr



**INGENIERIE
TOPOGRAPHIE
ETUDES**




**INTERVENTION
SUR TOUTE LA
FRANCE**

- Topographie toutes échelles
- Implantations, récolements
- Métrologie
- Epreuves d'ouvrages
- Lasergrammétrie
- Cartographie, modélisation 3D
- Assistance technique
- Monitoring

L'année 2019, comme celles qui la précèdent, a été marquée par la continuité d'un contexte budgétaire contraint. Les baisses de dotations de l'état et le souhait de notre collectivité de ne pas augmenter la pression fiscale nous ont obligé à maîtriser nos dépenses.

La commune de Savigny-le-Sec bénéficiera pour grande partie de la construction d'un pôle périscolaire qui verra le jour courant 2020 - 2021. Ce bâtiment présentera toutes les caractéristiques environnementales qui s'inscrivent dans un engagement de développement durable que nous défendons depuis toujours dans notre collectivité.

Ce bâtiment répondra également aux problématiques de rationalisation des coûts de gestion et fonctionnement.

Le territoire devrait également se doter de deux micro-crèches. Les études portées par les services de l'Etat ont démontré un besoin de structures sur les communes de Messigny-et-Vantoux et Darois.

Le service de la petite enfance est un axe majeur de la politique menée par les élus communautaires, l'installation de nouveaux services dédiés à la famille et plus précisément aux jeunes enfants conditionnent l'arrivée de nouvelles populations dans nos communes.

J'insiste également sur les orientations menées par la collectivité dans le cadre des politiques d'accompagnement

de l'économie en partenariat avec la Région.

Une convention entre notre collectivité et la Région Bourgogne-Franche Comté a été signée. La Communauté de Communes est impliquée financièrement aux côtés des acteurs économiques par ses opérations d'aides pour les entreprises qui s'installent sur notre territoire et plus particulièrement sur les zones économiques intercommunales. En lien avec les politiques économiques, le secteur du tourisme est au centre de cette année 2019 avec la mise en place de la taxe de séjour. Existante dans la plupart des Communautés de Communes de France, cette taxe payée par les touristes est un véritable vecteur économique pour notre collectivité. L'argent perçu par la taxe de séjour a été intégralement utilisé pour promouvoir le territoire via l'acquisition d'un site internet dédié exclusivement à l'Office de Tourisme afin que le rayonnement de celui-ci dépasse les frontières de notre territoire.

Je ne peux achever cet éditorial sans évoquer notre engagement pour l'environnement et le développement durable ; depuis sa constitution en 2014 les élus ont eu à cœur de porter les valeurs de préservation de nos territoires pour les générations futures.

Tous ces projets ont pu être conduits par une équipe d'élus communautaires désireux de s'impliquer pour le territoire et ses habitants.

Catherine LOUIS, Présidente

L'espace Savinus

La bibliothèque en chiffres et en actions

- **110 lecteurs réguliers,**
- **Plus de 4000 documents** (romans, albums, BD, documentaires, magazines), pour tous les âges et tous les goûts,
- **Achats de nouveautés 3 ou 4 fois par an,** avec les précieuses suggestions des lecteurs.
- **Environ 600 documents prêtés** par la Médiathèque Côte-d'Or, échangés deux fois par an. De plus, une navette du département livre toutes les 3 semaines les réservations faites en ligne, ce qui permet d'être au plus près de la demande des lecteurs.
- **7 ordinateurs** avec accès Internet,
- **Accueil régulier des classes** des écoles maternelle et élémentaire (échange de livres, lectures groupées ou individuelles, ateliers informatiques).

Monique, notre bénévole retraitée, propose chaque mardi la lecture d'un album à la classe de grande section. Les enfants apprécient !

- **Accueil hebdomadaire des bébés-lecteurs** (pas d'âge minimum) et de leur accompagnant (famille ou assistante maternelle), tous les jeudis de 8h45 à 9h45.
- **Un club de lecture pour adultes** avec des rencontres toutes les 8 semaines, dans un esprit convivial (programme varié choisi par le groupe, échanges autour de 2 livres lus par tous).
- **Animation-lecture "Speedbooking" pour enfants,** sur demande des enfants.
- **Une Exposition sur les abeilles le 22 mai 2019,** avec la présence de Rémi Bigeard, apiculteur passionné.



Rémi Bigeard, apiculteur

(Bibliothèque et salle multimédia)
2, rue d'Amont - Savigny-le-Sec
Tél : 03 80 35 56 48
E-mail : espace.savinus@orange.fr

Mardi : 16h - 18h
Mercredi : 10h - 11h30 et 16h - 18h30
Samedi : 10h - 12h

Pour s'inscrire:

Droits d'inscription : Individuel 5€/an - Famille 10€/an.
 Chaque utilisateur peut emprunter 5 documents maximum pour une durée de 3 semaines, prolongeable si le document n'est pas attendu par un autre lecteur.
 L'inscription donne droit à l'accès gratuit aux ordinateurs.

Vous aussi vous aimez lire ?

Vos idées, vos initiatives sont les bienvenues pour faire vivre la bibliothèque, la faire évoluer, répondre à vos attentes.

Au plaisir de vous y rencontrer en 2020,
Vanessa LATTE



Les astronomes amateurs associés (3A)

L'association les 3A anime chaque vendredi à 19h des séances décontractées d'astronomie ouvertes à tous de 7 à 97 ans. Elle organise également des sorties cinéma, spectacles, conférences et événements qui sont repris comme sujets de discussions le vendredi soir.

● Le 9 janvier, à l'occasion de la **Galette des rois**, les amateurs se sont initiés à la relativité grâce aux explications de Dominique Mège. Celles-ci n'ayant coupé l'appétit de personne, c'est dans une ambiance "bon enfant" que s'est déroulée la soirée.

● 1er Avril, **Assemblée générale** et élection du bureau. Pas de poisson d'Avril, encore une occasion de se retrouver pour élire nos représentants et échanger sur les sujets scientifiques, ou pas, du moment.

● Samedi 6 juillet, **"Portes ouvertes à l'astronomie"** De nombreux habitants de Savigny-le-Sec et des villages environnants ont pu s'initier au ciel étoilé en pleine journée et sans sortir, grâce au planétarium installé dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie. Les groupes se sont succédés sous le dôme où Patrice Gardaine leur a fait admirer le mouvement des planètes et des constellations. D'autres se sont initiés à l'observation grâce aux télescopes de toutes tailles mis à disposition par les astronomes.



● Week-end des 2,3,4 Août, **"Nuits des étoiles"**. C'est le point d'orgue des Astronomes Amateurs dans toute la France. Gros succès pour cette nouvelle édition : Le vendredi, les 3A associés aux astronomes du CEA Valduc ont animé une soirée d'observation à Is-sur-Tille. Samedi ce sont les astronomes du CEA qui ont rejoint les Savigniens sur le terrain de sport où les attendaient de nombreux et

puissants télescopes tournés vers l'Univers, ses étoiles et autres galaxies.

● 15 septembre, **"Le Grand Dèj"** est une animation géante organisée sur les bords du lac de Dijon. Les 3A ont présenté leurs activités Astro Savigniennes. Le Soleil étant de la partie, de nombreux visiteurs ont pu apprécier le dynamisme associatif de notre village. Certains des instruments d'observation du Soleil présentés par les 3A étant uniques sur le département, le spectacle en direct de l'activité solaire était impressionnant.

● Durant tout l'été, les **sorties sous les étoiles** se sont succédées. Elles ont permis aux astronomes et aux curieux de se retrouver pour admirer la voute céleste, en dégustant quelques nourritures "faites maison" et boissons réconfortantes, apportées par chacune et chacun.

● 12 Octobre, **"Jour de la nuit"** Cette manifestation est organisée dans tout le pays pour sensibiliser la population aux néfastes effets de la pollution lumineuse : dégâts sur la faune, la flore et sur l'observation astronomique. Savigny-le-Sec se devait d'y participer en organisant une soirée sous les étoiles. Malheureusement l'état du terrain de sport et le mauvais temps ont tempéré les ardeurs des visiteurs. Ce fut une soirée conviviale, à l'abri dans la salle du terrain de sport où les amateurs ont pu apprécier l'accueil de l'équipe des 3A, aussi bien en explications du ciel qu'en expertise gastronomique.

● 11 Novembre, **Transit de Mercure**
Branlebas de combat : La planète Mercure passe devant le Soleil ! C'est un événement rarissime : une fois tous les 13 ans et pas toujours visible de chez nous. Télescopes filtrés et lunettes astronomiques de grand diamètre permirent de voir ce spectacle saisissant durant 1h 30. De nombreuses personnes participèrent à cet événement qui, devait durer tout l'après-midi, mais fut écourté par le mauvais temps.

Dominique MEGE

Les Astronomes Amateurs Associés
Site : lesaaa.fr - Mail contact@lesaaa.fr
Facebook : Les Astronomes Amateurs Associés
Contact :
M. Dominique Mège. Tél : 06 64 10 04 63
Chaque vendredi de 19h à 20h 30.
Salle sous la mairie entrée côté halle.
Inscription annuelle : adulte : 30€, Enfant -14 ans : 10€

La Participation citoyenne

LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

UNE DEMARCHE PARTENARIALE ET SOLIDAIRE

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, développement de la vidéoprotection, ...)



D'après document de la Gendarmerie nationale



LE RÔLE DE CHACUN

● Le maire

Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Un protocole peut être signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

● Les résidents

Sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...

● La gendarmerie

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Les relations entre habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

Les personnes volontaires pour devenir référents doivent se faire connaître en mairie.

Le Savignien

- Repas traditionnels les midis (du lundi au samedi)
- Pizzas sur place ou à emporter (les mercredis et vendredis soirs, sur appel)
- Soirées à thème (le 1^{er} samedi du mois)

2, route de Messigny
SAVIGNY-LE-SEC
03 80 42 12 09

Hervé FEBVRE
PAYSAGISTE
Entretien et création d'espaces verts

febrepaysage@yahoo.fr
06 48 06 94 35

Les aides continuent pour la rénovation des logements

A savoir...

Depuis avril 2016, le Pays Seine-et-Tilles accompagne les propriétaires de logements sur le territoire dans leur projet de rénovation de logements. En 3 ans et demi, près de 500 personnes ont pris contact avec le Point Réno pour un accompagnement technique, administratif ou financier de leur projet.

Le Point Réno s'adresse aux propriétaires occupants ou bailleurs de logements occupés après travaux à titre de résidence principale. Les aides peuvent concerner la rénovation énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou bien la réhabilitation de logements dégradés.

Au cours des 3 premières années du dispositif, 120 logements ont pu être réhabilités grâce aux aides et à l'accompagnement financier mis en place sur le territoire. Les taux de subvention peuvent atteindre dans certains cas plus de 50% du montant hors taxes des travaux.

Fort de son succès, le Point Réno a été prolongé en avril 2019 pour 2 années supplémentaires (jusqu'en mars 2021).

Pour en bénéficier, vous pouvez contacter un conseiller :

- par téléphone au 03 80 71 17 12 du lundi au jeudi de 9h-12h et de 14h-18h, le vendredi de 9h à 12h.
- par mail : point-reno@urbanis.fr
- lors des permanences organisées à Messigny-et-Vantoux, dans les bureaux de la Communauté de communes, le 1^{er} vendredi du mois de 15h30 à 17h.

Plus de renseignements www.point-reno-seine-et-tilles.fr



AVEC LE PAYS SEINE-ET-TILLES EN BOURGOGNE

POINT RÉNO

DES SOLUTIONS POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION

CONSEILS GRATUITS | AIDES FINANCIÈRES | UNE ÉQUIPE D'EXPERTS À VOTRE ÉCOUTE

TRAITEUR

Daniel Thoné

Disponible pour toutes vos réceptions.
(Événements associatifs, professionnel ou particulier.)
Nous adaptons nos menus, buffets froids et nos tarifs en fonction des produits de saison et votre budget.

52190 VAUX-SOUS-AUBIGNY
03 25 90 23 96 - 06 08 62 63 76
danielchone@wanadoo.fr

OUTILS LOCATION De la visseuse sans fil à la mini-pelle...

Monte-matériaux - Échafaudage - Échelles
Groupes électrogènes - Compresseurs...

NOUVEAU

ISMOTOCULTURE
Motoculture de plaisance
Réparation - Vente - Entretien

Tél / Fax : 03 80 95 06 49
Port. : 06 08 60 30 83
outillocation@orange.fr

Rue de la Postérité - 21120 IS-SUR-TILLE

Géomètres Experts

Hélène MORNAND
Thérèse JANIN
Denis SCHENIRER
Damien PIERRE

Au service des particuliers, des aménageurs et des collectivités, nous vous accompagnons dans vos projets immobiliers et fonciers

bornage amiable
création de terrains à bâtir
copropriété

division de propriété
lotissement
bureau d'étude VRD

4, avenue de la Découverte - 21000 DIJON
7, rue Félix Lèchenet - 21120 IS-SUR-TILLE
11, rue Lafayette - 21130 AUXONNE
Tél : 03 80 74 11 99 / contact@mjsp.fr
www.mjsp.fr

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER HABITANT-SANCTIONNÉ

Après 15 mois comme nouveau curé de la paroisse les Hauts du Suzon et avec l'aide de notre prêtre coopérateur, le père Antoine Amigo, nous tenons à remercier le bon accueil des habitants de Messigny-et-Vantoux et des autres villages qui nous ont été confiés.



Après de longs travaux au nouveau presbytère, 22 place de l'église, nous avons pu déménager pendant le mois d'avril. Depuis ce moment-là j'ai commencé à découvrir les paroissiens, les villageois et la vie à Messigny. Mon travail et ma mission consistent simplement à être à l'écoute de tous ceux qui veulent parler, accompagner les paroissiens qui sont dans la difficulté, qui sont malades, qui demandent le baptême, la première communion, la confirmation, la profession de foi, les funérailles. Pendant l'année qui vient de s'écouler j'ai découvert l'existence de l'Association Paroissiale ayant pour but de promouvoir, organiser ou gérer toutes activités d'ordre éducatif, récréatif, social, culturel de l'ensemble paroissial

des Hauts du Suzon. Je me suis dit qu'il fallait compter sur cette association. La réponse a été immédiate et efficace lorsque ses membres ont participé à la fête de la paroisse organisé le 23 juin 2019. Mais l'aide la plus précieuse a été celle de nous aider économiquement à sonoriser les églises de Messigny et de Daix. Nous avons un matériel d'une grande qualité et cela a coûté cher mais le résultat est impeccable. Nous pouvons dire que l'association paroissiale nous a aidé à mieux entendre ! Je peux donc remercier tous ses membres pour leur efficacité et leur générosité.

Vous pouvez donc venir et profiter de la sono, venir et visiter votre patrimoine, venir aussi visiter votre belle église de Savigny-le-Sec. On a tendance à penser que l'église c'est pour une certaine catégorie de personnes. L'église est pour tous et on peut devenir des pierres vivantes, on peut devenir Église car elle est un événement qui fait irruption au milieu des hommes. Il est possible de se dire : "je n'ai pas besoin de l'Église, je suis bien comme je suis, je suis bien chez moi..." et peut-être que vous avez raison ou vous avez vos raisons pour dire cela et croyez-moi, je vous comprends. Dans tous les cas, permettez-moi de vous dire que nous tous, un jour ou l'autre, nous aurons besoin de Dieu. En attendant, je vous dis : L'Église à besoin de vous et votre curé aussi. Nous avons besoin de vous comme vous êtes.

Il y a beaucoup de travail et d'accompagnement à faire : la culture chrétienne à vos enfants, à vos jeunes qui parfois ne savent pas quoi faire pendant les vacances ou pendant de longs week-ends, aux familles en souffrance. Un travail tout d'abord humain et communautaire. Nous les membres de l'Église, malgré nos défauts, nous avons des choses à vous proposer, des services à vous rendre et, pourquoi pas, à vous demander. N'ayez pas peur, honte ou gêne à poser des questions.

En vous attendant, j'espère pouvoir accomplir un travail que je considère très important et parfois très difficile : faire connaissance avec tous les habitants de la paroisse.

Bonne année 2020 à tous et que Dieu vous bénisse.
Père Oscar RUIZ



Partenaire des territoires,
Eurovia développe des solutions de mobilité
pour améliorer la compétitivité
économique et renforcer le lien social,
par la conception, la construction et l'entretien
des infrastructures de transport
et des aménagements urbains.

Eurovia Bourgogne Franche-Comté - Agence de Dijon
7, rue Colbert - BP 33 - 21601 Longvic cedex
T/ 03 80 68 24 60 - dijon@eurovia.com

www.eurovia.fr



Les inscriptions au catéchisme se font au secrétariat paroissial :
03 80 35 40 04 - leshautsdusuzon@orange.fr.
N'hésitez pas à prendre contact, il n'est jamais trop tard !
Beaucoup d'actions que nous poursuivrons en 2020 !
Aussi, nous sommes prêts à accueillir toutes les bonnes volontés

La Charte forestière du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne est axée autour de trois grandes orientations : Gestion des peuplements forestiers – Utilisation du bois – Multifonctionnalité de l'espace forestier. Sur la commune de Savigny-le-Sec, des actions ont été menées dans ce cadre en 2019.

Opération de sensibilisation autour de l'agroforesterie

Le 11 février 2019, la commune de Savigny-le-Sec a accueilli, dans sa salle des fêtes, la conférence d'Alain Canet* sur l'agroforesterie.



Organisée à l'initiative de Pascal Tatigny** et accompagnée par le Pays Seine-et-Tilles, l'assemblée composée d'une cinquantaine de personnes a ainsi pu acquérir des informations sur la place et le rôle de l'arbre dans les pratiques agricoles.

Le Pays Seine-et-Tilles s'associe à ces manifestations de mise en valeur d'initiative locale. De plus, la thématique de l'arbre "hors forêt" ouvre de nouvelles réflexions sur son usage en tant qu'élément vivant en termes de biodiversité, de transformation du paysage et de production, comme par exemple pour le bois-énergie.

*Alain Canet – Agronome et Agroforestier – Directeur Arbre&Paysage 32 /

** Pascal Tatigny – exploitant agricole sur les communes de Chaignay et Diénay.

Connaissance du foncier communal non-bâti

La thématique foncière est importante dans le développement agricole, la gestion des forêts et l'aménagement des espaces.

Ici, la commune de Savigny-le-Sec a accepté l'accompagnement du Pays Seine-et-Tilles dans l'acquisition de parcelles non-bâties sans propriétaires mentionnés. Depuis 2006 et la loi relative aux libertés et aux responsabilités locales, les communes ont la compétence d'incorporer dans le domaine communal les biens considérés comme sans maître. Pour réaliser ce travail de recherche et d'enquête, l'Association des Communes Forestières de Bourgogne-Franche-Comté apporte son savoir-faire afin d'étudier le cadastre et réaliser les demandes nécessaires afin de certifier l'absence de propriétaires. La phase d'enquête a commencé mi-2019, elle se poursuivra en 2020 avec par la suite la phase d'acquisition des parcelles qui seront communiquées à l'affichage habituel de la mairie.

Promotion de sentiers pédestres

Les chemins de contournement autour de Savigny-le-Sec présentent un potentiel pour les activités de randonnée et cycliste. Sur une distance de 7,5 km, pour une durée de 1h 45 à 2h, les usagers de loisirs de pleine nature ont le plaisir de passer un moment à la campagne, sans dérangement et avec à l'horizon les Monts du Jura, par temps dégagé.

La charte forestière accompagne la commune dans sa réflexion d'aménagements de ses sentiers : en terme de balisage, d'équipements et d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées de la Côte-d'Or.

Pour plus d'informations

La revue annuelle "Les Voix de la Forêt 2019" paraîtra début janvier et sera disponible dans les mairies, points touristiques et bibliothèques du Pays.

Le site internet www.charte-forestiere-seine-et-tilles.fr



Contact : Katia Daudigeos
Animatrice de la charte forestière du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne
kdaudigeos@pays-seine-et-tilles.fr - Tél : 03 80 35 22 70

Saucisson à la Beaujolaise

Ingrédients :

Un saucisson à cuire, 100 g de beurre, 250 g de champignons de Paris, 200 g d'oignons grelots, 2 échalotes hachées, herbes de Provence, 2 gousses d'ail haché, une bouteille de Beaujolais, sel, poivre, sucre.

Préparation :

- Dans un récipient de taille adaptée faire suer les échalotes avec 30 g de beurre. Ajouter une c. à c. d'ail et deux d'herbes de Provence ainsi que le saucisson,
- Mouiller à hauteur avec le vin. Ne pas saler. Mettre à cuire à frémissement pendant 20 min. Poivrer,
- Pendant ce temps, sauter les champignons à la poêle avec 20 g de beurre jusqu'à réduction complète de l'eau,
- Mettre à glacer les oignons avec 20 g de beurre, sel, 2 pincées de sucre et quelques cuillères d'eau. Porter à ébullition sans couvrir pour laisser évaporer le glaçage des oignons. Réserver champignons et oignons au chaud,

- Sortir le saucisson. Faire réduire le jus de cuisson et le lier avec 30 g de beurre ramolli mélangé à une petite cuillère de farine,



- Passer la sauce après avoir rectifié l'assaisonnement en pressant bien pour extraire tous les arômes.

- Dresser le saucisson coupé en biais. Entourer de sauce. Garnir avec les champignons et les petits oignons,

- Accompagner avec des pommes à l'anglaise ou une

purée de pomme de terre légèrement aillée et persillée.

Crumble à la Rhubarbe

Ingrédients :

800 g de rhubarbe, 250 g de cassonade, 150 g de farine, 160 g de beurre, 70 g de flocons d'avoine, sel.



Préparation :

- Eplucher les tiges de rhubarbe et les couper en tronçons de 2 à 3 cm de long,

Dans un saladier, mélanger la farine, les flocons d'avoine, 150 g de cassonade, une pincée de sel puis 150 g de beurre ramolli,

- Effectuer le mélange avec les doigts afin de ne pas former une pâte compacte, mais au contraire en lui gardant une consistance sableuse,

- Beurrer l'intérieur d'un plat à gratin, y déposer la rhubarbe, la saupoudrer avec le reste de cassonade puis répartir sur le dessus la préparation sableuse,

- Cuire au four à 210° pendant 20 min. puis à 150° pendant encore 20 min,

- Au cours de la cuisson, la préparation prendra la consistance d'une pâte qui recouvrira le gâteau,

- Servir chaud, tiède ou froid, éventuellement accompagné de crème fraîche,

Le crumble peut se faire avec d'autres fruits comme la pomme, la poire ou un mélange pomme/rhubarbe ou poire/rhubarbe.

DIJON ENROBÉS

G. I. E. DIJON ENROBÉS

Fourniture enrobés chauds-froids
Professionnels et particuliers

Route de Marsannay-le-Bois - 21380 SAVIGNY-LE-SEC
Tél 03 80 35 51 17



Soirée danse libre



Les podiums du Trial des Lavières



Cérémonie du 14 juillet 2019



Sous la Halle le 14 juillet



La nuits des étoiles



L'école baptisée "Les Tilleuls"



Les bénévoles de la Fête des Savigny

Directeur de la Publication Jean-Michel STAIGER - Coordinatrice Martine SICCARDI
 Ont participé à ce numéro :
 Michel GAUTIER - Hélène THOUVENIN - Benoît de CHARRY
 et les correspondants des associations et des écoles.
 Date de publication Janvier 2020 - Mise en page : Eric MEIMOUN - Impression Graphi

SOCALCOR

SOCOVAL

deux sociétés du groupe



Une carrière du groupe EQIOM Granulats est toujours proche de vos chantiers.

- SOCALCOR : Une gamme variée de granulats : sables, graviers, graves...
- SOCOVAL : Une solution pour vos déchets inertes (déblais terreux et rocheux, bétons...)
- Bureau Commercial

Tél. : 03.80.35.77.16

Fax. : 03.80.35.54.92



www.eqiom.com